



Communiqué de presse

TELUS communique ses résultats du troisième trimestre et hausse les indications pour 2004

La forte performance du segment sans fil maintient la hausse du bénéfice net et la croissance des flux de trésorerie

Des initiatives haussant la valeur incluent un accroissement de 33 % des dividendes et un programme de rachat d'actions

VANCOUVER, le 29 oct. /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.A. à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) a communiqué aujourd'hui une excellente performance de son segment sans fil TELUS Mobilité, du maintien des résultats de TELUS Communications, un bénéfice net à la hausse et des flux de trésorerie disponibles pour le troisième trimestre de 2004. Pour le trimestre, la société a enregistré des produits d'exploitation de 1,9 milliard \$, une hausse de 8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent ainsi qu'une progression de 9 % de son bénéfice d'exploitation (BAIIA). Le bénéfice par action (BPA) communiqué pour le deuxième trimestre s'est chiffré à 44 cents, soit une hausse de 38 % comparativement à 32 cents pour la période correspondante de 2003. Les flux de trésorerie disponibles ont totalisé 503 millions \$, une progression de 62 millions \$ ou de 14 % en regard du trimestre correspondant de l'an dernier.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En millions de \$CAN, sauf les montants par action (non vérifiés)	Trimestre clos le 30 septembre		
	2004	2003	Ecart en %
Bénéfice d'exploitation	1946,9	1 806,2	7,8
BAIIA ⁽¹⁾	817,9	752,2	8,7
Bénéfice net	156,6	114,1	37,2
Bénéfice par action (BPA), de base	0,44	0,32	37,5
Dépenses en immobilisations	319,8	304,0	5,2
Rentrées liées aux activités d'exploitation	847,2	849,7	(0,3)
Flux de trésorerie disponible ⁽²⁾	502,6	440,3	14,1

⁽¹⁾ Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) se définit comme les produits d'exploitation moins les frais d'exploitation et moins les coûts liés à la réorganisation ainsi qu'à la réduction de la main-d'oeuvre.

⁽²⁾ Voir la définition des Résultats consolidés - faits saillants du rapport de gestion

Darren Entwistle, président et chef de la direction, s'est exprimé en ces termes : "Les résultats du troisième trimestre démontrent une forte performance financière dans les segments sans fil et filaire. TELUS Mobilité a connu un autre trimestre remarquable attribuable à l'excellente croissance du nombre d'abonnés, à l'amélioration du RMPA et aux résultats du taux de désabonnement entraînant la hausse du BAIIA qui est passé de 21 % à 32 % respectivement. Il faut aussi noter les résultats du segment filaire de TELUS Communications qui affiche une hausse du revenu de 1 %, une première en plus de deux ans, attribuable à un meilleur revenu des données et une meilleure performance des activités sans titulaire dans la région centrale du Canada. Enfin, je suis heureux d'annoncer une série d'initiatives visant à augmenter la valeur pour les actionnaires, incluant une hausse du dividende trimestriel de l'ordre de 33 %, et une distribution en fonction d'augmentation futures éventuelles de dividendes. De plus, TELUS a l'intention de faire une offre publique d'achat dans le cours normal des activités dans le but de racheter jusqu'à 25,5 millions d'actions ordinaires et sans droit de vote. Ces initiatives sont le résultat du succès continu de notre stratégie nationale de croissance commencée en 2000 et de notre engagement de longue date pour mettre en balance les intérêts des actionnaires et des créanciers."

Robert McFarlane, vice-président exécutif et chef des finances, a fait remarqué : "La bonne performance d'exploitation pendant ce trimestre de nos deux segments d'affaires, particulièrement TELUS Mobilité, a résulté en une hausse de 37 % du bénéfice net et des flux de trésorerie disponibles considérables de 503 millions \$. Avec 1,2 milliard \$ en flux de trésorerie disponibles générés au cours des neuf premiers mois de 2004, TELUS a déjà atteint ses cibles de désendettement à long terme 15 mois plus tôt que prévu - un rapport dette nette BAIIA de 2,2 fois et un rapport dette nette immobilisations totales de 45 % à 50 %. De plus, nous améliorons nos indications relativement à notre revenu consolidé, au BAIIA, au BPS et aux flux de trésorerie disponibles. Par conséquent, nous croyons que TELUS jouit du rythme d'exploitation et de la vitalité financière requis pour augmenter la répartition aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachat d'actions tout en continuant à réduire la dette."

FAITS SAILLANTS SUR L'EXPLOITATION

TELUS Mobilité

Une amélioration des flux de trésorerie de 70 millions \$ amené par une progression de 32 % du BAIIA

- Les produits d'exploitation ont augmenté d'un record de 127 million \$ ou de 21 % pour s'établir à 747 millions \$ au troisième trimestre de 2004, en regard de la période correspondante de 2003.
- Le BAIIA a bondi de 78 millions \$ ou de 32 % pour s'établir à 324 millions \$.
- La marge du BAIIA a progressé de 4,7 points pour se situer au record, pour TELUS Mobilité, de 47 % des produits d'exploitation du réseau et de 3,7 points pour se situer à 43 % du revenu total.
- Le RMPA (revenu moyen par appareil d'abonné) a progressé de 2 \$ pour se chiffrer à 62 \$, ce qui représente un septième trimestre consecutive où une amélioration a été enregistrée, d'une année sur l'autre.
- Le coût d'acquisition a progressé, passant de 374 \$ à 406 \$.

- L'ajout net d'abonnés a grimpé de 35 % au troisième trimestre de 2004, le nombre net de nouveaux abonnés se chiffrant à 136 200, ce qui représente un troisième trimestre record pour TELUS Mobilité. Par ailleurs, l'ajout de 115 400 abonnés aux services post payés générant des produits plus élevés a constitué une hausse de 51 %, représentant 85 % du total net des additions.
- Le taux de désabonnement global mensuel a progressé de 1,34 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent et se situait à 1,05 % ce trimestre.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en capital) a augmenté de 70 millions \$ ou de 46 % atteignant un record de 220 millions \$.

TELUS Communications

La croissance de 8 % du revenu des données contribue à faire hausser les produits d'exploitation

- Les produits ont augmenté de 14 millions \$ ou de 1 % au troisième trimestre de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003. Cette croissance positive renverse la tendance négative des deux dernières années et demie, soit depuis le deuxième trimestre de 2002.
- Le revenu provenant des appels interurbains n'a reculé que de 2 %, soit le taux le plus bas depuis le premier trimestre de 2001. La tendance sous-jacente a été neutralisée au troisième trimestre au moyen d'un revenu de gros non répétitif et des frais d'administration au détail plus élevés mis en place en juin.
- Le revenu des données a progressé de 8 %, hausse occasionnée par une augmentation de 27 % des abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse et de ventes plus élevées de matériel.
- Le BAIIA a reculé de 12 millions \$ ou de 2 % car la hausse du revenu a été neutralisée par une augmentation de 14 millions \$ en coûts de restructuration et coûts de fonctionnement légèrement plus élevés.
- Ajout net de 30 600 abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse de TELUS, ce qui porte le nombre total d'abonnés à ces services à 654 900, un bond de 27 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- Le nombre total de lignes d'accès, se chiffrant à 4,8 millions, représente une baisse de 10 000 ou de 1,4 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie (soit le BAIIA moins les dépenses en capital) a diminué de 20 millions \$ ou de 7 % pour atteindre 278 millions \$ au troisième trimestre de 2004. Ceci est surtout imputable à l'augmentation des charges et des dépenses en capital des activités sans titulaire dans la région centrale du Canada et qui a été occasionné en grande partie suite à l'obtention de plusieurs contrats d'affaires importants.

EXPANSION DE L'ENTREPRISE

Nouvelles initiatives visant à améliorer la valeur pour les actionnaires

Le Conseil de TELUS a approuvé une série d'initiatives visant à améliorer la valeur pour les actionnaires, incluant :

- une augmentation du dividende de 33 %, à 20 cents par action;

- la communication d'un ratio de distribution cible se chiffrant entre 45 % et 55 % du bénéfice net;
- l'intention de mettre en place une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter des actions de TELUS;
- des mesures visant à limiter la dilution des actions en limitant des émissions futures d'actions de TELUS.

Etant donné que le désendettement avait été réalisé plus tôt que prévu et que les flux de trésorerie demeurent solides, le Conseil de TELUS a approuvé un dividende trimestriel de vingt cents (0,20\$) payable le 1er janvier 2005 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2004. Voir le communiqué de presse d'aujourd'hui pour le détail.

Le Conseil de TELUS a également annoncé son objectif d'accroissement de la distribution des bénéfices par dividendes assurant aux investisseurs plus de transparence. Cette mesure s'inscrit aussi dans une démarche d'accroissement de dividende.

TELUS a aussi l'intention d'obtenir l'approbation conseil d'administration afin de faire une offre de rachat dans le cours normal des activités visant jusqu'à 25,5 millions des actions ordinaires et des actions sans droit de vote sous réserve des approbations réglementaires. Cette offer devrait permettre à TELUS de racheter, au cours d'une période de douze mois, jusqu'à 14 millions et 11,5 millions d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, représentant environ 10 % du flottant des actions ordinaires et des actions sans droit de vote. La société estime que les achats proposés de ses actions représentent une bonne occasion d'investissement et une utilisation désirable de ses fonds pour rehausser la valeur des autres actions.

TELUS apporte aussi des modifications aux conditions de son régime de réinvestissement de dividendes de manière à permettre l'achat de ses actions sur les marchés ouverts et l'émission d'actions à partir de la trésorerie. A compter du 1er janvier 2005, et sous réserve des approbations réglementaires, la société commencera à acheter des actions sur les marchés ouverts et discontinuera l'achat d'actions avec un escompte (3 % auparavant). Ce changement limitera l'émission d'actions ordinaires additionnelles et la dilution qui y est liée, et permettra à TELUS d'adopter le même régime de réinvestissement de dividendes que les autres sociétés de télécommunications nord-américaines.

L'offre publique d'achat de TELUS pour Microcell Telecommunications Inc. prend fin

Rogers Wireless a annoncé le 20 septembre son intention d'acheter Microcell Telecommunications Inc. en offrant 21 % de plus que TELUS. TELUS a maintenu son offre jusqu'à ce jour "afin d'évaluer les conditions générales de l'offre de Rogers et la probabilité que celle-ci se réalise" tout en disant publiquement que son offre est juste et équitable.

Le 12 octobre, TELUS a annoncé qu'elle ne prolongerait pas son offer d'achat de Microcell et elle annulé un engagement à la Banque Royale de lui fournir 500 millions \$ en facilités de crédit dont elle devait pouvoir disposer à des fins générales pour conclure la transaction de Microcell.

TELUS est inscrite au Dow Jones Sustainability Index pour la quatrième année consécutive

Le Dow Jones Sustainability Index (DJSI), un classement de la durabilité de sociétés mondiales, a reconnu TELUS pour l'excellence de la durabilité de l'entreprise pour la quatrième année consécutive. Au classement DJSI de 2004, TELUS était de nouveau la seule société de télécommunications nord-américaine à être reconnue et la seule de 13 entreprises canadiennes sur 318 dans le monde à y être inscrite. L'inclusion sur la liste influence les décisions d'investissement de gestionnaires de biens des 14 pays qui utilisent le DJSI pour se comparer aux principales sociétés en termes de durabilité mondiale. Cet accomplissement reflète l'engagement de TELUS à l'égard de la responsabilité sociale et la mise en oeuvre des pratiques et valeurs qui appuient les efforts d'une croissance durable à long terme.

Nouveaux produits PCS de TELUS Mobilité

TELUS Mobilité a lancé une gamme de nouveaux téléphones PCS au troisième trimestre, en guise de préparation pour les ventes de fin d'année, tout en ne perdant pas de vue le fait qu'elle est un chef de file sur le marché du système de messagerie avec images. En octobre, elle a dévoilé le "King Kam" Audiovox 8920, le premier téléphone appareil photo à 1,3 méga pixel du Canada. Avec une résolution quatre fois supérieure au téléphone appareil photo actuel de 300 kilo pixels, le King Kam capte des images de bien meilleure qualité que tout autre téléphone appareil photo actuellement offert au Canada. La société a aussi présenté le Samsung A670, un téléphone appareil photo abordable avec flash incorporé, zoom 4X et affichage en deux couleurs. TELUS Mobilité offre maintenant des téléphones appareils photos, incluant le Samsung A600, le LG 5450, le Samsung SPHi700 et un assistant numérique avec capacité de téléphone appareil photo.

TELUS Mobilité a également lancé deux autres téléphones abordables : le LG 3200 avec boîtier attrayant en titane, écran couleur et haut-parleur incorporé, et le Kyocera K7 494, un téléphone élégant pour les jeunes doté d'un écran couleur, de plaquettes interchangeables et même une lampe de poche incorporée. Les deux téléphones offrent la messagerie à deux sens et sonneries et images téléchargeables.

Nouveaux produits Mike de TELUS Mobilité

Sur le réseau Mike, TELUS Mobilité a présenté "Mike's Talk Around" un service unique offert sur deux nouveaux appareils Mike, le Motorola i325 et le i315. "Mike's Talk Around" fonctionne comme une radio traditionnelle de faible portée avec émetteur-récepteur, ce qui permet aux clients de Mike se trouvant à un rayon de trois kilomètres de communiquer entre eux en mode walkie-talkie lorsque le service Direct Connect n'est pas disponible, comme en région éloignée ou dans les endroits difficiles à joindre comme les installations souterraines.

TELUS Mobilité a aussi présenté deux nouveaux modems de données renforcés Mike de eLutions, Inc. Le modèle iR1200 Rugged et le modèle iR1200 GPS permettent aux clients de Mike se trouvant à des endroits verticaux tels que les services pétroliers et gaziers sur le terrain, les services publics, de transport et de sécurité publique de se connecter à Internet et autres réseaux de données au travail et sur la route. Les deux modèles sont conformes aux spécifications militaires relativement aux chocs, à la vibration et à l'humidité et le iR1200 a aussi un module Trimble Lassen SQ incorporé pour les applications du système de positionnement global (GPS). Les nouveaux

modems Mike se joignent à une gamme de modems PCS renforcés qui fonctionnent sur le réseau national sans fil1X de TELUS.

TELUS signe un contrat de plusieurs années avec les clients du centre du Canada

En octobre, TELUS a annoncé qu'elle avait conclu un contrat de sept ans d'une valeur de 10 millions \$ avec la Banque Laurentienne. TELUS gèrera l'ensemble de l'infrastructure téléphonique de la Banque Laurentienne pour les 153 succursales situées au Québec et à Ottawa. Le contrat comprend le développement d'applications d'affaires, un centre de dépannage technique et la fourniture du matériel téléphonique.

En septembre, TELUS a annoncé qu'elle avait conclu un contrat de cinq ans d'une valeur de 6 millions \$ avec la société aérienne canadienne Jetsgo, visant tous ses systèmes de technologie de l'information. La solution Jetsgo exploite le réseau de la prochaine génération (NGN) de TELUS qui accepte la migration de Jetsgo à un environnement IP. TELUS accueillera et gèrera tous les services en ligne de Jetsgo, incluant les 16 serveurs, les communications par courriel, le site Web de la société et les services de sécurité Internet au moyen du NGN basé IP exclusif.

Le réseau de la nouvelle génération (NGN) de TELUS marque un autre jalon

TELUS continue de faire passer le trafic vocal de ses réseaux de circuits traditionnels et du réseau Stentor au protocole IP de son réseau de la nouvelle génération. TELUS a atteint un autre jalon dans le transfert du trafic vocal de longue distance des concurrents au NGN, migration qui a débuté en juillet 2003. Le 8 septembre 2004, tous les appels au départ de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et destinés à l'Ontario qui, auparavant étaient acheminés par le réseau Stentor, ont été envoyés par NGN. En mai 2004, tous les appels au départ de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et destinés au Québec ont été envoyés par NGN. La migration des appels représente une autre étape de la transformation du réseau de TELUS en un seul réseau national IP conçu pour acheminer les applications vocales, vidéo et de données de qualité. Le besoin de réseaux séparés pour ces applications sera éventuellement éliminé, réduisant ainsi les coûts de réseau.

TELUS annonce IP-One Evolution(MC)

Se greffant au leadership national de TELUS dans la prestation de solutions IP pour les affaires, TELUS a annoncé en octobre qu'elle avait l'intention de lancer IP-One Evolution au début de 2005, la dernière série de solutions téléphoniques avec protocole IP de pointe.

IP-One Evolution est le tout dernier produit avec protocole IP vocal. Il s'adresse aux grandes entreprises nationales et régionales qui désirent les avantages du protocole IP, tels qu'une meilleure productivité, la facilité d'usage et des coûts inférieurs, en passant de leurs services Centrex actuels à un rythme qui convient à leurs besoins.

IP-One Evolution regroupe les avantages de Centrex et ceux de la téléphonie IP, Il permet l'utilisation de services Centrex sur un réseau IP, ce qui signifie que les clients peuvent passer à la téléphonie IP à leur propre rythme. Les clients peuvent faire le passage un usager à la fois ou toutes leurs affaires simultanément en ayant la pleine interopérabilité entre les deux systèmes.

IP-One Evolution est aux dernières étapes des essais auprès de trios clients d'affaires et TELUS a l'intention de lancer le service à l'échelle nationale au premier trimestre de 2005.

TELUS inaugure des services au SuperNet de l'Alberta

TELUS a lancé ses premiers services sur le SuperNet de l'Alberta depuis qu'elle est devenue un fournisseur du SuperNet. Au fur et à mesure que la construction du SuperNet de l'Alberta avance et se relie à tous les coins de la province, TELUS s'apprête à fournir ses connaissances et des solutions IP novatrices de la nouvelle génération au gouvernement de l'Alberta et aux institutions de son secteur public sur SuperNet.

Le premier lancement des services de TELUS sur SuperNet comprend l'hébergement et les solutions de vidéoconférence. TELUS offre aussi des services de consultation relativement à la préparation du SuperNet aux usagers et fournit des services vocaux sur Internet ainsi que de l'équipement de données à connecter au SuperNet.

L'aéroport international de Calgary, partenaires TELUS en transmission de données sans fil

En octobre, la régie de l'aéroport de Calgary et TELUS ont annoncé une importante initiative de transmission de voix et de données sans fil à l'aéroport international de Calgary, le troisième en importance au pays. Le projet comprend un réseau local géré (WLAN) pour le personnel et les locataires de l'aéroport pour applications de données sans fil, notamment le traitement des passagers, le balayage sans fil de bagages et la maintenance avions ainsi qu'un Wi-Fi Hotspot de TELUS pour les voyageurs d'affaires. L'initiative comprend aussi des téléphones Mike et PCS et des services radio dans les installations de l'aéroport en plus d'un nouveau point de vente TELUS Mobilité. Cette initiative fait suite à l'introduction des services Mobility Wi-Fi de TELUS à l'aéroport international de Vancouver à l'automne dernier.

TELUS aide les athlètes amateurs du Canada

Au troisième trimestre de 2004, TELUS a annoncé plusieurs commandites visant à appuyer les athlètes amateurs et organisations de sport amateurs, incluant :

- l'Association canadienne de soccer - en tant que commanditaire exclusif pour les télécommunications. En qualité de commanditaire de niveau or pour une durée de sept ans, TELUS appuiera les 13 équipes nationales canadiennes féminines et masculines à tous les matches internationaux joués au Canada;
- Alpine Canada Alpin (ACA) avec une entente d'une durée de huit ans d'une valeur de 4 millions \$ dans le but de stimuler l'organisation nationale de ski et de redorer le blason du ski alpin du Canada. Cette entente de plusieurs années vaut autant pour l'équipe de ski alpin que pour l'équipe de ski alpin handicapée;
- l'entente avec University of Alberta Athletics appuyant les championnats nationaux universitaires de hockey de 2005 et 2006. La University Cup de TELUS permettra aux six meilleures équipes universitaires du pays de s'affronter dans le cadre de quatre jours, et sept matches de championnats.

Versement d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de vingt cents (0,20\$) par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote encirculation. Le dividende sera versé le 1er janvier 2005 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le

10 décembre 2004. Ceci représente une augmentation de 33 % par rapport au dernier versement de quinze cents au trimestre dernier.

Relations Média :
Nick Culo
(780) 493-7236
nick.culo(at)telus.com

Relations avec les investisseurs :
John Wheeler
(780) 493-7310
ir(at)telus.com

Énoncés prospectifs

Le présent document et le rapport de gestion contiennent des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société ») qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la concurrence, l'évolution de l'économie, les exigences en matière de financement et d'endettement, les questions fiscales, les dividendes, les opérations de rachat d'actions, les ressources humaines (y compris le dénouement des questions de relations de travail en cours), les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation, les risques liés aux processus, la santé et la sécurité, les partenaires stratégiques, les litiges, les événements touchant la poursuite des activités et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information complets publiés par la société, y compris la notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (y compris sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et aux États-Unis (y compris sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov).

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel 2003 de TELUS ainsi qu'aux mises à jour importantes présentées dans les rapports intermédiaires des premier, deuxième et troisième trimestres de 2004.

La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour d'autres motifs.

Rapport de gestion – Le 26 octobre 2004

Le texte qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2004 et 2003, et il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent des PCGR des États-Unis sous certains aspects. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires pour une analyse des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui s'appliquent à TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

Le rapport de gestion se compose des éléments suivants, lesquels ont fait l'objet de mises à jour importantes depuis la préparation du rapport de gestion présenté dans le Rapport annuel 2003 de TELUS et des rapports intermédiaires des premier et deuxième trimestres de 2004 :

1. Activités principales, vision et stratégie
2. Catalyseurs clés de rendement
3. Capacité d'obtenir des résultats
4. Résultats
5. Risques et incertitudes

1. Activités principales, vision et stratégie

1.1 Impératifs stratégiques

TELUS continue d'être guidée par les six impératifs stratégiques qui ont été établis il y a quatre ans et qui constituent les directives sur lesquelles se base la société pour exercer ses activités. Voici certaines des activités récentes effectuées par TELUS eu égard à ces impératifs :

Augmenter les capacités à l'échelle nationale en matière de transmission de données, de services IP et de services sans fil;

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS;

Mettre l'accent sur les marchés de croissance en matière de transmission de données, de services IP et de services sans fil.

Le 13 mai 2004, la Société a annoncé qu'elle avait l'intention de faire des offres non sollicitées visant l'achat au comptant de la totalité des actions à droit de vote restreint de catégorie A et des actions sans droit de vote de catégorie B émises et en circulation, ainsi que des bons de souscription 2005 et des bons de souscription 2008 de Microcell Telecommunications Inc. (« Microcell »). Ces offres ont été faites le 17 mai 2004 et elles ont été prorogées en juin, en juillet et en août, en attendant l'issue de l'examen du Bureau de la concurrence. Le 20 septembre 2004, Rogers Communications Sans-fil Inc. (« Rogers Sans-fil ») a annoncé une entente conclue avec Microcell visant une offre d'achat des actions et des bons de souscription de Microcell entièrement au comptant, et le conseil d'administration de Microcell a recommandé à ses actionnaires d'appuyer l'offre d'achat. Le prix d'achat offert par Rogers Sans-fil excède de 21 % le prix d'achat offert par TELUS. Rogers Sans-fil a par ailleurs négocié le droit de faire une offre équivalente à celles présentées dans toutes soumissions concurrentes. Le même jour, TELUS a prorogé ses offres en espèces jusqu'au 12 octobre 2004, de manière à évaluer les conditions de la soumission concurrente et à maintenir ces offres advenant le cas où la soumission de Rogers Sans-fil poserait des difficultés.

Le 12 octobre 2004, TELUS a annoncé qu'elle avait décidé de ne pas proroger ses offres visant l'achat des actions et des bons de souscription inscrits à la cote de Microcell et qu'elle ne prendrait donc pas livraison des actions et des bons de souscription inscrits à la cote déposés antérieurement. TELUS a également annulé un engagement visant une facilité de crédit de 500 millions de dollars, qui aurait été disponible à des fins générales après la conclusion des offres.

Le réseau de nouvelle génération de TELUS atteint un nouveau jalon

En accord avec la stratégie de TELUS visant à augmenter les capacités à l'échelle nationale en matière de transmission de la voix, de données, de services IP et de services sans fil, l'équipe responsable du réseau de nouvelle génération de TELUS a atteint un autre jalon en ce qui concerne la migration du trafic voix interurbain au réseau de nouvelle génération, laquelle a débuté en juillet 2003. Le 8 septembre 2004, tous les appels à destination de l'Ontario provenant de la Colombie-Britannique et de l'Alberta qui étaient auparavant acheminés par l'intermédiaire du réseau Stentor ont fait l'objet d'une migration réussie vers le réseau de nouvelle génération. En mai 2004, tous les appels à destination du Québec provenant de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ont fait l'objet d'une migration vers le réseau de nouvelle génération. La migration des appels est une autre étape de la transition du réseau de TELUS en un unique réseau IP omniprésent conçu de façon à transporter des applications voix, données et vidéo de haute qualité, réseau qui éliminera éventuellement la nécessité de réseaux distincts pour le transport de ces mêmes applications.

Prendre d'assaut le marché en équipe unie, sous une seule marque et en mettant en œuvre une stratégie unique

TELUS maintient son engagement pour faire en sorte que la société se situe au premier rang des entreprises citoyennes exemplaires au Canada en soutenant les collectivités au sein desquelles ses employés habitent et travaillent. Au cours des derniers mois, la société a annoncé des commandites visant notamment Hockey Canada ainsi qu'une entente de partenariat de 4 millions de dollars et d'une durée de huit ans avec Alpine Canada Alpin, afin d'aider l'organisme à atteindre son but, qui est de faire du Canada l'un des pays possédant les meilleurs athlètes en ski alpin de compétition. La société a également annoncé une entente de partenariat de 9 millions de dollars avec Science World, à Vancouver, en vertu de laquelle le centre sera renommé TELUSphere. En outre, la société a organisé le programme « Kits for Kids » en septembre, dans le cadre duquel des enfants nécessiteux de diverses collectivités se sont vu remettre un sac à dos rempli de fournitures scolaires.

2. Catalyseurs clés de rendement

TELUS est concentrée sur six priorités pour 2004 afin de rehausser la performance opérationnelle. Voici certains progrès récents accomplis à ce chapitre :

2.1 Conclure une convention collective

Les activités de négociation de contrats entre TELUS Communications Inc. (« TCI ») et le Telecommunications Workers Union (le « TWU ») demeurent au statu quo en attendant le règlement d'une série d'appels en instance auprès du Conseil canadien des relations industrielles (le « CCRI ») et de la Cour d'appel fédérale. Les parties concernées ont présenté toutes les observations nécessaires et attendent les décisions du CCRI.

Dans le cadre de son appel visant le réexamen de la décision du CCRI, TELUS demande que l'ordonnance d'arbitrage exécutoire et l'interdiction de communication soient levées afin que les parties puissent reprendre les négociations et conclure une nouvelle convention collective touchant quelque 11 000 employés syndiqués de l'ouest du Canada.

TCI et TELUS Mobilité ont également interjeté appel de la décision 278 du CCRI, en vertu de laquelle les membres non syndiqués de l'équipe TELUS Mobilité, principalement situés en Ontario et au Québec et qui exécutent des tâches semblables à celles de leurs contreparties chez Mobilité de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, devraient être inclus dans l'unité de négociation représentée par le TWU sans avoir la possibilité d'exprimer leur souhait dans le cadre d'un scrutin de représentation. La demande de révision judiciaire de la décision 278 déposée par TCI et TELUS Mobilité auprès de la Cour d'appel fédérale a fait l'objet d'une audition les 4 et 5 octobre 2004, et la décision de la Cour à ce sujet est en instance.

3. Capacité d'obtenir des résultats

3.1 Capacités opérationnelles – TELUS Communications

La structure organisationnelle du secteur Communications a été simplifiée au cours du troisième trimestre de 2004, et le nombre d'unités d'exploitation axées sur la clientèle a été réduit de cinq à quatre. Au début d'octobre 2004, les activités de vente, de marketing, de développement de solutions, de service à la clientèle et de services partagés des deux unités d'exploitation axées sur les entreprises clientes (dont l'une soutenait les PME et l'autre, les grandes entreprises et les administrations), ont fait l'objet d'une intégration. La nouvelle unité, Solutions d'affaires, devrait donner lieu à une amélioration de l'efficacité opérationnelle grâce au chevauchement réduit des tâches et à l'accroissement de l'efficacité. Plus particulièrement, le recours à un point de contact se traduira par une amélioration des communications avec les entreprises clientes. En ce qui concerne les activités internes, les contacts avec les groupes Habilitation seront réduits, ce qui permettra de mieux établir l'ordre de priorité des initiatives et de mieux utiliser les ressources.

3.2 Capacités opérationnelles – TELUS Mobilité

Dans le cadre de la solide croissance affichée par le marché des services sans fil, les résultats de TELUS Mobilité se sont classés parmi les meilleurs de plusieurs façons. L'accent mis sur le service à la clientèle, les solutions à valeur ajoutée et la qualité supérieure du réseau a permis à nos clients de profiter d'un service exceptionnel. L'accent mis sur la croissance rentable des services sans fil et sur l'efficacité opérationnelle permet à TELUS Mobilité de générer des marges du BAIIA supérieures à celles de ses pairs. Un pourcentage important des produits supplémentaires tirés des services de réseau continue d'accroître le BAIIA. La performance de TELUS Mobilité sur le marché et sa capacité à fournir efficacement de la valeur à ses clients lui ont permis d'obtenir pour la deuxième fois le titre de meilleur exploitant sans fil en Amérique du Nord décerné par N. Moore Capital.

3.3 Situation de trésorerie et sources de financement

TELUS a remboursé une tranche approximative de 210 millions de dollars de sa dette échéant en août, réduit de 150 millions de dollars le produit en espèces tiré de la vente de créances titrisées et racheté 72,8 millions de dollars d'actions préférentielles et privilégiées au cours des neuf premiers mois de 2004. Au cours de cette même période, l'encaisse a augmenté de 616,0 millions de dollars pour s'établir à 622,2 millions de dollars. TELUS dispose également de facilités de crédit non utilisées de 1,6 milliard de dollars. La société estime que ses flux de trésorerie internes tirés de l'exploitation et son accès à des facilités de crédit sont suffisants pour financer, entre autres choses, les dépenses en immobilisations, les remboursements de dette prévus, les paiements en vertu des programmes de restructuration, le versement des dividendes et toutes autres dépenses pouvant s'avérer nécessaires. Au 30 septembre 2004, le ratio dette nette/BAIIA était de 2,2 fois, et le ratio dette nette/total des capitaux investis se chiffrait à 49,7 %, ce qui signifie que TELUS a atteint plus rapidement que cela n'était prévu les indications visées pour la fin de l'exercice 2004, soit un ratio dette nette/BAIIA de 2,3 fois ou moins, ainsi que les

objectifs à long terme, à savoir un ratio dette nette/BAIIA de 2,2 fois ou moins et un ratio dette nette/total de capitaux investis de 45 % à 50 %.

Le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de vingt cents (0,20 \$) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation de TELUS, ce qui représente une hausse d'un tiers comparativement au dividende de quinze cents déclaré au dernier trimestre. En outre, le 29 octobre 2004, TELUS a annoncé qu'elle a obtenu l'autorisation de la part du Conseil d'administration de faire une offre de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter un nombre maximal total de 25,5 millions de ses actions ordinaires et de ses actions sans droit de vote, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations régulatrices nécessaires. Se reporter à l'exposé qui suit le tableau intitulé « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

4. Résultats

4.1 Estimations comptables critiques

Une analyse des estimations comptables critiques de la société est fournie dans le rapport de gestion inclus au Rapport annuel 2003 de la société. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des coûts au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

4.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Rémunération à base d'actions [note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires]

À compter de l'exercice 2004 de la société, les recommandations modifiées de l'ICCA sur la comptabilisation des rémunérations à base d'actions (les modifications en question ayant eu lieu en 2003) (chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront à la société. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004, la société a choisi l'adoption prospective modifiée (aussi appelée l'application rétroactive sans retraitement) comme méthode transitoire. Afin de tenir compte de la juste valeur des options octroyées après 2001 sur lesquelles les droits ont été acquis avant 2004, certaines composantes de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires figurant dans le bilan consolidé au 31 décembre 2003 ont été retraitées.

Obligations réglées en capitaux propres [note 2b) des états financiers consolidés intermédiaires]

À compter de son exercice 2004, la société a adopté par anticipation les recommandations modifiées de l'ICCA à l'égard de la présentation des instruments financiers et des informations à fournir relatives à ceux-ci (chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*) portant spécifiquement sur la classification des obligations qu'un émetteur peut régler au moyen de ses propres instruments de capitaux propres (les modifications en question ayant eu lieu en 2003). Par suite de ces modifications, les débentures convertibles de la société sont classées dans le passif aux bilans consolidés (plutôt que dans les capitaux propres), et les intérêts débiteurs correspondants sont classés au poste Coûts de financement dans les états consolidés des résultats (plutôt que déduction faite des impôts sur les bénéfices, à titre d'ajustement des bénéfices non répartis). L'option de conversion des débentures convertibles est toujours présentée comme une composante des capitaux propres. Comme cela est exigé, la société a appliqué ces recommandations modifiées de manière rétroactive. Par suite du reclassement des débentures convertibles, des changements mineurs ont été apportés aux ratios dette nette/BAIIA historiques et aux ratios dette nette/total de capitaux investis historiques. Le reclassement des intérêts débiteurs connexes a aussi donné lieu à des changements mineurs aux ratios de couverture des intérêts par le BAIIA historiques.

4.3 Importance de l'information aux fins de divulgation

La direction décide si une information est « importante » ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

4.4 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2004	T2 2004	T1 2004	T4 2003	T3 2003	T2 2003	T1 2003	T4 2002
Produits d'exploitation par secteur (externes)								
Secteur TELUS Communications	1 199,9	1 189,0	1 171,1	1 182,4	1 186,3	1 209,2	1 208,5	1 244,2
Secteur TELUS Mobilité	747,0	676,6	632,7	643,2	619,9	564,1	532,4	550,2
Produits d'exploitation (consolidés)	1 946,9	1 865,6	1 803,8	1 825,6	1 806,2	1 773,3	1 740,9	1 794,4
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	16,2	0,7	15,9	16,2	2,3	3,3	6,5	241,0
Bénéfice net (perte nette)	156,6	172,3	101,3	47,8	114,1	73,0	89,5	(140,9)
Par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation (moyenne pondérée)								
- De base	0,44	0,48	0,28	0,13	0,32	0,21	0,26	(0,41)
- Dilué(e)	0,43	0,48	0,28	0,13	0,32	0,21	0,26	(0,41)
Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15

La tendance observée dans les produits d'exploitation continue de refléter la croissance des produits d'exploitation du secteur TELUS Mobilité attribuée à la croissance du nombre d'abonnés et à l'amélioration des produits moyens par appareil d'abonné (« PMPA »). Les produits d'exploitation du secteur Communications ont subi une augmentation séquentielle au cours de deux trimestres consécutifs, en raison de la conclusion de nouveaux contrats. Les produits d'exploitation du secteur Communications ont également augmenté au troisième trimestre de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003, en raison de la croissance des produits tirés de la transmission de données. Cette dernière croissance a été partiellement contrebalancée par la diminution des produits d'exploitation relatifs aux services locaux et interurbains de transmission de la voix et aux ventes d'équipement, ce qui s'inscrit dans les tendances observées au sein de l'industrie canadienne des services sur fil. Les produits d'exploitation du secteur Communications comprennent l'incidence des décisions sur le plafonnement des prix réglementaire.

Des coûts de restructuration ont été inscrits en 2002 et en 2003, principalement par suite du programme d'efficacité opérationnelle du secteur Communications qui a contribué à l'amélioration de la rentabilité d'exploitation en 2003 et en 2004. Les coûts de restructuration en 2004 avaient également trait aux activités de restructuration du secteur Communications, y compris le regroupement de deux unités d'exploitation axées sur la clientèle effectué au troisième trimestre de 2004. Le bénéfice net et le bénéfice par action reflètent une rentabilité d'exploitation améliorée liée aux services sur fil et sans fil, de même que des coûts de financement moins importants.

Pour cinq des périodes présentées plus haut, le bénéfice net et le bénéfice par action comprenaient l'incidence favorable importante du règlement de questions d'ordre fiscal (y compris les crédits d'impôt à l'investissement et les intérêts connexes) ainsi que les pertes fiscales reportées aux exercices antérieurs, comme il est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2004	T2 2004	T1 2004	T4 2003	T3 2003	T2 2003	T1 2003	T4 2002
Incidence approximative sur le bénéfice net	-	45	13	-	19	-	53	18
Incidence approximative sur le bénéfice par action	-	0,13	0,04	-	0,05	-	0,15	0,05

4.5 Résultats d'exploitation

Résultats consolidés – points saillants (en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Produits d'exploitation	1 946,9	1 806,2	7,8 %	5 616,3	5 320,4	5,6 %
BAIIA ¹⁾	817,9	752,2	8,7 %	2 324,0	2 133,0	9,0 %
Bénéfice net	156,6	114,1	37,2 %	430,2	276,6	55,5 %
Bénéfice par action, de base	0,44	0,32	37,5 %	1,20	0,79	51,9 %
Bénéfice par action, dilué	0,43	0,32	34,4 %	1,19	0,78	52,6 %
Dividendes en espèces par action	0,15	0,15	–	0,45	0,45	–
Rentrées liées aux activités d'exploitation	847,2	849,7	(0,3) %	1 924,3	1 724,0	11,6 %
Dépenses en immobilisations	319,8	304,0	5,2 %	975,6	817,3	19,4 %
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	502,6	440,3	14,1 %	1 175,4	773,4	52,0 %

Mesures non conformes aux PCGR auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs et de ses unités d'exploitation

1) Le calcul du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) est le suivant :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2004	2003	2004	2003
Produits d'exploitation	1 946,9	1 806,2	5 616,3	5 320,4
Moins : charges d'exploitation	1 112,8	1 051,7	3 259,5	3 175,3
Moins : coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	16,2	2,3	32,8	12,1
BAIIA	817,9	752,2	2 324,0	2 133,0

La société présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. La société estime également que le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et de les honorer. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors caisse et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique. Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ni au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'honorer sa dette, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

2) Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles et le rapprochement du BAIIA/des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2004	2003	2004	2003
BAIIA	817,9	752,2	2 324,0	2 133,0
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	6,4	(29,8)	(55,1)	(221,5)
Rémunération à base d'actions	7,3	–	17,9	–
Intérêts en espèces payés	(23,1)	(27,7)	(339,7)	(362,5)
Intérêts en espèces reçus	2,1	13,7	23,3	15,0
Impôts reçus (payés)	11,8	38,4	197,4	35,1
Dépenses en immobilisations	(319,8)	(304,0)	(975,6)	(817,3)
Crédits d'impôt à l'investissement reçus (compris dans le BAIIA ou les dépenses en immobilisations déclarés ou antérieurs et dans les impôts reçus [payés])	–	(2,5)	(16,8)	(8,4)
Flux de trésorerie disponibles	502,6	440,3	1 175,4	773,4
Ajouter les dépenses en immobilisations	319,8	304,0	975,6	817,3
Montant net des charges (crédits) des régimes à prestations déterminées des salariés	4,9	13,2	14,7	39,5
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(25,8)	(33,9)	(112,3)	(69,9)
Autres activités d'exploitation, montant net	(3,9)	2,6	13,7	37,5
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, sauf la variation des impôts et des intérêts	49,6	123,5	(142,8)	126,2
Rentrées liées aux activités d'exploitation	847,2	849,7	1 924,3	1 724,0

Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie disponibles avant les variations du fonds de roulement (tels que les comptes fournisseurs et les comptes clients, qui peuvent être grandement faussés par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation), et après le financement des dépenses en immobilisations.

Les produits d'exploitation et le BAIIA consolidés ont augmenté considérablement au troisième trimestre de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003, en raison principalement de la croissance de 20,5 % du total des produits d'exploitation de TELUS Mobilité, les charges d'exploitation de TELUS Mobilité ayant seulement progressé de 13,2 %. L'accroissement important de la rentabilité de l'exploitation au troisième trimestre comprenait des frais d'acquisition élevés engagés eu égard à l'augmentation de 21,2 % des ajouts bruts d'abonnés que TELUS Mobilité a connue. Les produits d'exploitation du secteur Communications de TELUS ont connu une hausse de 1,1 %, et les charges d'exploitation de ce secteur ont progressé de 1,8 %. Les coûts de restructuration ont augmenté de 13,9 millions de dollars, en raison principalement du regroupement de deux unités d'exploitation axées sur la clientèle effectué au sein du secteur Communications.

Les coûts de financement consolidés ont subi une hausse de 19,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003, en raison principalement de la baisse de 27,9 millions de dollars des intérêts créditeurs, qui a été contrebalancée en partie par la réduction des intérêts débiteurs liés aux dettes à court terme et à long terme. Le bénéfice avant les impôts et la part des actionnaires sans contrôle a progressé de 56,8 millions de dollars pour s'établir à 254,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2004, comparativement au troisième trimestre de 2003, en raison de la rentabilité accrue de l'exploitation.

Le bénéfice par action de base a augmenté de 12 cents et le bénéfice par action dilué, de 11 cents, au troisième trimestre de 2004 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du bénéfice net accru. Ces résultats ont été contrebalancés en partie par le nombre plus élevé d'actions en circulation.

Les rentrées liées aux activités d'exploitation sont demeurées inchangées au troisième trimestre de 2004, comparativement au troisième trimestre de 2003, car la hausse du BAIIA a été contrebalancée par les variations du fonds de roulement. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles découle principalement de la hausse des flux de trésorerie liés à l'exploitation et de la baisse des paiements au titre de la restructuration, mais elle a été contrebalancée en partie par la baisse des intérêts et des impôts reçus ainsi que par la hausse des dépenses en immobilisations.

L'analyse suivante présente les données sectorielles relatives aux produits d'exploitation, aux charges d'exploitation, aux coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, au BAIIA et aux dépenses en immobilisations. Le reste de l'information présentée se rapporte aux résultats financiers consolidés.

Produits d'exploitation – Secteur Communications

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Services locaux de transmission de la voix	538,3	542,9	(0,8) %	1 611,0	1 623,0	(0,7) %
Services interurbains de transmission de la voix	233,5	238,5	(2,1) %	691,6	728,8	(5,1) %
Services de transmission de données	358,1	331,9	7,9 %	1 043,6	1 027,1	1,6 %
Autres	70,0	73,0	(4,1) %	213,8	225,1	(5,0) %
Produits d'exploitation externes	1 199,9	1 186,3	1,1 %	3 560,0	3 604,0	(1,2) %
Produits tirés d'activités intersectorielles	24,9	24,6	1,2 %	72,0	71,4	0,8 %
Total des produits d'exploitation	1 224,8	1 210,9	1,1 %	3 632,0	3 675,4	(1,2) %

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Communications

(en milliers)	Aux 30 septembre			Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Lignes résidentielles d'accès au réseau	3 058	3 099	(1,3) %				(28)	(23)	
Lignes commerciales d'accès au réseau	1 759	1 784	(1,4) %				(21)	(5)	
Total des lignes d'accès au réseau ¹⁾	4 817	4 883	(1,4) %				(49)	(28)	(75,0) %
Abonnés à Internet haute vitesse	654,9	516,0	26,9 %						
Abonnés à Internet commuté	292,7	333,7	(12,3) %						
Total des abonnés aux services Internet ²⁾	947,6	849,7	11,5 %						
Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau	5	3							
Variation des lignes commerciales d'accès au réseau	(15)	(7)							
Variation du total des lignes d'accès au réseau	(10)	(4)	(150,0) %						
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	30,6	47,2	(35,2) %				93,3	106,0	(12,0) %
Réductions nettes d'abonnés à Internet commuté	(8,0)	(18,1)	55,8 %				(27,1)	(58,0)	53,3 %
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet	22,6	29,1	(22,3) %				66,2	48,0	37,9 %

1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes.

2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.

- Contrairement au reste de l'industrie, qui accuse une baisse des produits d'exploitation traditionnels, le secteur Communications a connu un bon rendement en raison de la baisse moindre des produits tirés des services interurbains et de l'accroissement des produits liés aux services de transmission de données. Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont légèrement reculé au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. Les résultats des neuf premiers mois de 2004 comprennent un ajustement positif de 10,2 millions de dollars constaté au deuxième trimestre de 2004 et découlant de la décision 2004-42 du CRTC. En vertu de cette décision, TELUS a été autorisée à recouvrer des coûts au titre de la transférabilité des numéros locaux et des investissements de capitaux liés à la concurrence locale pour la période de juin 2002 à mai 2004. En excluant cet ajustement, le recul découle principalement du nombre moins élevé de lignes d'accès, résultat qui a été contrebalancé en partie par la mise en œuvre d'augmentations autorisées des taux pour les services d'affaires monolignes et multilignes avec prise d'effet le 1^{er} juin 2004. Les produits tirés des services d'interconnexion sont demeurés inchangés au troisième trimestre de 2004, en raison de la baisse des tarifs d'interconnexion, mais ils ont connu une hausse légère au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. Les produits tirés des services améliorés sont demeurés dans l'ensemble inchangés au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004 comparativement aux périodes correspondantes de 2003.

Le nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau a augmenté aux troisièmes trimestres de 2004 et de 2003, en raison des variations saisonnières qui se produisent habituellement lorsque les étudiants reprennent leurs études universitaires ou collégiales. Sur douze mois, et pour les neuf premiers mois de 2004, le nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau a continué de diminuer en raison des activités de la concurrence et de l'adoption de nouvelles technologies, y compris les services sans fil. Le nombre de lignes commerciales a reculé, surtout en raison de la perte de lignes Centrex attribuables aux activités exercées en tant qu'ESLT subie aux mains des concurrents et du passage aux services de transmission de données RNIS, lesquels sont plus efficaces. Comme c'est généralement le cas dans le secteur, nous prévoyons que la baisse du nombre de lignes d'accès au réseau se poursuivra.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont poursuivi leur baisse, mais au rythme le plus bas enregistré depuis le premier trimestre de 2001. Ce résultat découle principalement de la hausse des produits tirés des services de gros. Au cours des neuf premiers mois de 2004, les produits tirés des services interurbains ont reculé à un rythme analogue au résultat négatif de 5,4 % enregistré durant l'exercice 2003. Les baisses subies au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois sont principalement imputables à une baisse du volume d'appels résidentiels calculé en minutes, à la concurrence en matière de prix et à la migration technologique. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de 1 \$, ce trimestre, de certains frais d'administration liés aux plans interurbains mensuels, avec prise d'effet en juin 2004, de même que par une augmentation du volume d'appels interurbains commerciaux et de gros, calculé en minutes. Nous prévoyons que la concurrence au chapitre des prix et l'adoption de nouvelles technologies se poursuivront.
- Les produits tirés des services de transmission de données du secteur Communications ont augmenté de 7,9 % au troisième trimestre de 2004 par rapport au troisième trimestre de 2003, même si les résultats du troisième trimestre de 2003 incluaient une petite proportion des produits tirés des actifs cédés. Les produits tirés des services de transmission de données normalisés pour tenir compte de la cession d'actifs effectuée en 2003 ont progressé de 33,1 millions de dollars ou 3,3 % au cours des neuf premiers mois de 2004. Les produits qui découlent de la cession d'actifs liés au développement des applications survenue en 2003 et qui ne se sont pas reproduits au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, se sont établis à 3,0 millions de dollars et à 16,7 millions de dollars, respectivement.

Les produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés ont augmenté de 18,4 millions de dollars et de 35,9 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, principalement en raison de l'augmentation de 26,9 % du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse au cours des douze derniers mois, partiellement contrebalancée par la baisse de 12,3 % du nombre des abonnés au service commuté au cours des douze derniers mois. La diminution du nombre des abonnés au service commuté a ralenti en 2004 et elle découle principalement de la migration réduite vers le service Internet haute vitesse. Les produits tirés du service Managed Workplace sont demeurés inchangés et ont progressé de 21,5 millions de dollars, respectivement, en raison de la prestation accrue de services d'impartition fonctionnelle aux clients de TELUS. Les autres produits tirés des services de transmission de données ont progressé de 7,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2004, comparativement à la période correspondante de 2003, en raison du plus grand nombre de ventes d'équipement. Les autres produits tirés des services de transmission de données ont reculé de 24,3 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2004, résultat qui découle en grande partie du nombre moins élevé de ventes d'équipement.

- La diminution des autres produits au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, découle principalement de la réduction des ventes d'équipement de transmission de la voix, de la baisse des frais de paiement tardif ainsi que de la constatation finale, au premier trimestre de 2004, des produits reportés au titre des subventions liées au service de ligne individuelle. La conclusion de ce programme de subventions se traduira par une baisse annuelle des produits d'exploitation de 6,7 millions de dollars en 2004 par rapport à 2003. Ces subventions ont été accordées relativement à la conversion, au début des années 90, des lignes à plusieurs abonnés en lignes individuelles dans les régions rurales de l'Alberta coûteuses à desservir.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Communications au secteur Mobilité; ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes de TELUS Mobilité.

Le total des produits d'exploitation externes analysés ci-dessus inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 145,3 millions de dollars et de 404,3 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2004, comparativement à 138,4 millions de dollars et à 417,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2003, soit une hausse de 6,9 millions de dollars ou 5,0 % au troisième trimestre de 2004 et une baisse de 13,4 millions de dollars ou 3,2 % pour les neuf premiers mois de 2004. Après normalisation pour tenir compte des cessions d'actifs, les produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT pour les neuf premiers mois de 2004 ont progressé de 3,0 millions de dollars ou 0,7 %. Cette hausse est attribuable principalement à l'augmentation des produits d'exploitation récurrents à plus long terme ainsi qu'à la conclusion d'un certain nombre de contrats importants qui ont été signés en 2003 et qui sont mis en œuvre en 2004, de même qu'à l'accroissement du trafic interurbain. Bien que les ventes d'équipement aient augmenté au troisième trimestre de 2004 par rapport au troisième trimestre de 2003, les ventes d'équipement au cours des neuf premiers mois de 2004 ont reculé considérablement comparativement aux ventes enregistrées pour les neuf premiers mois de 2003.

Produits d'exploitation – Secteur Mobilité

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Services de réseau	686,0	577,4	18,8 %	1 903,9	1 595,9	19,3 %
Équipement	61,0	42,5	43,5 %	152,4	120,5	26,5 %
Produits d'exploitation externes	747,0	619,9	20,5 %	2 056,3	1 716,4	19,8 %
Produits d'activités intersectorielles	5,0	4,0	25,0 %	15,2	11,6	31,0 %
Total des produits d'exploitation	752,0	623,9	20,5 %	2 071,5	1 728,0	19,9 %

Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Mobilité

(en milliers)	Aux 30 septembre			Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Abonnés – postpayés	3 095,5	2 691,4	15,0 %	115,4	76,4	51,0 %	283,7	200,8	41,3 %
Abonnés – prépayés	654,5	574,2	14,0 %	20,8	24,2	(14,0) %	42,3	69,3	(39,0) %
Abonnés – total ¹⁾	3 750,0	3 265,6	14,8 %	136,2	100,6	35,4 %	326,0	270,1	20,7 %
Population globale ²⁾ couverte par les services, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³⁾	29,7	29,0	2,4 %						
(en milliers)									
Ajouts nets d'abonnés – postpayés				115,4	76,4	51,0 %	283,7	200,8	41,3 %
Ajouts nets d'abonnés – prépayés				20,8	24,2	(14,0) %	42,3	69,3	(39,0) %
Ajouts nets d'abonnés – total				136,2	100,6	35,4 %	326,0	270,1	20,7 %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ^{4a)}	1,34	1,38	–	1,34	1,38	–	1,38	1,40	–
Frais d'acquisition ^{4b)} par ajout brut d'abonné (en dollars) ^{4c)}	374	406	(7,9) %	374	406	(7,9) %	379	420	(9,8) %
PMPA (en dollars) ^{4d)}	62	60	3,3 %	62	60	3,3 %	59	57	3,5 %
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	393	367	7,1 %	393	367	7,1 %	382	342	11,7 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ^{4e)}	47,2	42,5	4,7 pts	47,2	42,5	4,7 pts	45,0	39,2	5,8 pts
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau ^{4e)} (en %) ^{4f)}	4,1	3,9	0,2 pt	4,1	3,9	0,2 pt	4,6	4,0	0,6 pt
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) ^{4f)}	429,6	340,6	26,1 %	429,6	340,6	26,1 %	1 148,9	904,0	27,1 %

points – points de pourcentage

1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation et autres.

- 2) Par « population » on entend une personne vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.
- 3) Au 30 septembre 2004, la population couverte par les services numériques SCP de TELUS Mobilité s'est établie à 22,4 millions et à 29,7 millions, ce qui comprend les ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless. TELUS Mobilité n'a pas activé toutes les zones numériques d'itinérance.
- 4) Les mesures suivantes ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil. Ces mesures sont ainsi définies :
 - a) Par taux de désabonnement on entend le nombre d'appareils d'abonnés débranchés divisé par le nombre moyen d'appareils d'abonnés dans le réseau, exprimé sous forme de taux mensuel pour une période donnée. Les abonnés des services prépayés sont débranchés lorsqu'ils n'affichent aucune utilisation pendant 90 jours après l'expiration de la carte payée d'avance.
 - b) Par frais d'acquisition on entend le montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des clients au cours d'une période donnée. Selon leur définition, les frais d'acquisition excluent les coûts liés à la fidélisation des abonnés existants (les « frais de fidélisation »).
 - c) Par frais d'acquisition par ajout brut d'abonné on entend le montant obtenu en divisant les frais d'acquisition par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.
 - d) Par PMPA on entend le nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu en divisant les produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils d'abonnés en service dans le réseau au cours de la période.
 - e) Les frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau représentent les coûts directs liés aux efforts de marketing et de promotion visant la fidélisation des abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.
 - f) Le BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition, est une mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

- Les produits tirés des services de réseau de TELUS Mobilité se composent des tarifs d'accès mensuels, des frais de temps d'antenne supplémentaire, du temps prépayé utilisé ou échu, des services Internet sans fil et des frais pour les services à valeur ajoutée. Les produits tirés des services de réseau ont augmenté de 18,8 % au trimestre terminé le 30 septembre 2004 et de 19,3 % au cours des neuf premiers mois de 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, grâce à l'augmentation continue de la clientèle, qui a progressé de 14,8 % pour s'établir à environ 3,75 millions d'abonnés, et à la hausse du PMPA. Compte tenu d'une augmentation globale de 7,1 % du nombre moyen de minutes par abonné par mois, de la discipline en matière de fixation des prix, et de l'utilisation accrue des produits liés à la transmission de données et à Internet, incluant les services de messagerie photo et de messagerie textuelle, le PMPA a augmenté pour s'établir à 62 \$ au troisième trimestre de 2004, comparativement à 60 \$ en 2003. Ce résultat donne lieu à une augmentation sur douze mois pour un septième trimestre d'affilée.

Le nombre moyen de minutes par abonné par mois a augmenté au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, comme l'illustre le tableau ci-dessus. Au 30 septembre 2004, les abonnés des services postpayés comptaient pour 82,5 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent; ce niveau a contribué à l'importante avance au niveau du PMPA dont jouit TELUS Mobilité par rapport à ses concurrents. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 115 400 au troisième trimestre de 2004, soit 84,7 % du total des ajouts nets, comparativement à 76 400 (75,9 %) pour la période correspondante de 2003. Ceci représente une augmentation importante de 51,0 % des ajouts nets d'abonnés des services postpayés par rapport à l'exercice précédent. De même, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés de 283 700 durant les neuf premiers mois de 2004 représentaient 87,0 % du total des ajouts nets, contre 74,3 % durant la période correspondante de 2003. Il s'agit du cinquième trimestre d'affilée au cours duquel une croissance positive des ajouts nets d'abonnés des services postpayés est enregistrée sur un an. Qui plus est, le total des ajouts nets d'abonnés, à savoir 136 200, représente un résultat record par rapport à tous les résultats présentés au troisième trimestre des exercices précédents, et une amélioration de 35,4 % comparativement au trimestre correspondant de 2003.

Le taux de désabonnement combiné des services prépayés et postpayés s'est quelque peu amélioré et s'est établi à 1,34 % au troisième trimestre de 2004, par rapport au trimestre correspondant de 2003. Les débranchements se sont élevés à 147 600 et à 442 600 au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, respectivement, comparativement à 133 500 et à 393 900 aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'amélioration des taux de désabonnement enregistrée malgré l'accroissement du nombre de débranchements constitue une réalisation importante dans un marché marqué par la rigueur de la concurrence. Ces résultats touchant les désabonnements et les débranchements traduisent la grande satisfaction des clients qui peut être attribuée à l'amélioration de la qualité et de la couverture du réseau, à l'excellence du service à la clientèle, aux contrats d'une durée de un an à trois ans conclus avec les clients dans le cadre de programmes visant à les fidéliser, ainsi qu'à des programmes précis de facturation protégés par des droits acquis.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont connu une hausse au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003. Les produits tirés des appareils ont augmenté en raison principalement de la croissance des abonnés résultant de la vigueur accrue du marché des services sans fil, des activités promotionnelles plus nombreuses, de la fidélisation, des activités de contrat et, dans une moindre mesure, de la réorientation de la gamme de produits vers des appareils à prix plus élevés. Les ajouts bruts d'abonnés ont atteint 283 800 au troisième trimestre et

768 600 au cours des neuf premiers mois de 2004, contre 234 100 et 664 000 durant les périodes correspondantes de 2003. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition.

- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Mobilité au secteur Communications. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes de TELUS Communications.

Charges d'exploitation –

Secteur Communications

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Salaires, charges sociales et autres frais liés à l'effectif	412,4	396,2	4,1 %	1 220,2	1 214,8	0,4 %
Autres charges d'exploitation	301,8	305,7	(1,3) %	912,5	940,9	(3,0) %
Total des charges d'exploitation	714,2	701,9	1,8 %	2 132,7	2 155,7	(1,1) %
Effectif d'équivalent à temps plein, à la fin	18 857	18 937	(0,4) %			

Le total des charges d'exploitation du secteur Communications a varié légèrement au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. La hausse des salaires, des charges sociales et des coûts connexes découle principalement des hausses inflationnistes et des coûts liés à la prestation d'un niveau de service supérieur, mais elle a été contrebalancée en partie par le recul de la charge de retraite et par les économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle. La baisse des autres charges d'exploitation est attribuable en grande partie à la diminution des coûts liés aux installations, contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts liés au soutien et à la maintenance des réseaux partagés avec des tiers. L'effectif d'équivalent à temps plein à la fin de septembre 2004 incluait 528 employés retenus pour les services contractuels du centre d'appels à Montréal et le partenariat avec la Calgary Health Region.

- Les salaires, les charges sociales et les frais liés à l'effectif ont augmenté au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. La charge liée au personnel temporaire, aux heures supplémentaires, à la formation et aux déplacements a subi une hausse de 2,4 millions de dollars au troisième trimestre et de 27,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003. Cette hausse découle des activités visant à maintenir la grande qualité du service à la clientèle, à améliorer les processus internes et la formation touchant les mesures d'urgence et à appuyer l'importance accrue accordée à la formation de leader et au perfectionnement des équipes. La charge au titre du personnel temporaire, des heures supplémentaires, de la formation et des déplacements a diminué de 8,0 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de 2003, trimestre au cours duquel des efforts plus soutenus ont été déployés en vue d'améliorer le service à la clientèle et de combler les écarts créés au troisième trimestre de 2003 en raison de divers problèmes liés à des désastres naturels, à la dotation en personnel et à la conversion de systèmes.

Les frais additionnels à l'égard du nouveau partenariat avec la Calgary Health Region et de la mise en place du nouveau centre d'appels de Montréal se sont élevés à 6,2 millions de dollars et à 19,0 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004. Ces coûts accrus ont été partiellement contrebalancés par des économies découlant des activités d'impartition d'environ 2,5 millions de dollars et de 6,3 millions de dollars, respectivement, qui sont incluses dans les autres charges d'exploitation. La charge au titre de la rémunération à base d'actions hors caisse constatée avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004 dont il est question à la rubrique « *Faits nouveaux concernant les conventions comptables* » s'est élevée à 6,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 et à 16,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004 (montant nul en 2003).

Les augmentations dont il est fait mention ci-dessus ont été contrebalancées en partie par les économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle (qui s'est échelonné de 2001 à 2003), lesquelles se sont établies à environ 11,0 millions de dollars au troisième trimestre et à 49,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004. La charge de retraite au titre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées a reculé de 4,5 millions de dollars et de 17,7 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois. Ce recul est en grande partie attribuable aux rendements plus élevés des placements. La charge de retraite annuelle du secteur Communications de TELUS devrait diminuer d'environ 30 millions de dollars en 2004, comparativement à 2003. Toutes les autres charges ont subi des augmentations s'alignant sur les taux d'inflation.

- Les autres charges d'exploitation incluent des économies supplémentaires de 4 millions de dollars pour le troisième trimestre et de 16 millions de dollars depuis le début de l'exercice, qui ont été réalisées dans le cadre du

programme d'efficacité opérationnelle. Les autres charges d'exploitation ont reculé au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement des facteurs suivants : i) le recul des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation, de 6,3 millions de dollars et de 38,7 millions de dollars respectivement, en raison de la baisse des taux de résiliation concernant le trafic au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, ainsi que du passage au réseau de nouvelle génération, contrebalancée partiellement par l'augmentation du trafic sortant; ii) la diminution de la charge au titre des créances irrécouvrables de 2,4 millions de dollars et de 9,4 millions de dollars, respectivement, par suite du resserrement des politiques en matière de crédit, de l'application de pratiques de recouvrement plus efficaces et de l'amélioration des résultats techniques; iii) la baisse de 6,8 millions de dollars des frais contractuels et frais de consultation constatée au troisième trimestre; iv) l'augmentation de la main-d'œuvre capitalisée de 5,7 millions de dollars et de 7,6 millions de dollars, respectivement, liée à l'accroissement des dépenses en immobilisations. Les coûts de vente des produits et services ont progressé de 4,9 millions de dollars au cours du trimestre en raison de l'accroissement des ventes d'équipement, et ils ont reculé de 3,2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois par suite du nombre moins élevé de ventes d'équipement. Ces baisses de coûts ont été contrebalancées en partie par l'augmentation des coûts liés au soutien et à la maintenance des réseaux partagés avec des tiers de l'ordre de 7,3 millions de dollars et de 19,7 millions de dollars, respectivement. Les frais de publicité et de promotion ont progressé de 2,8 millions de dollars et de 5,8 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la campagne mise sur pied pour situer la société au premier rang des entreprises citoyennes exemplaires, ainsi que des frais de commandite supplémentaires.

Les charges d'exploitation attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT comprises dans le total des charges d'exploitation du secteur présentées ci-dessus se sont établies à 148,3 millions de dollars et à 430,2 millions de dollars, respectivement, durant le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2004, par rapport à 144,4 millions de dollars et à 444,3 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2003. Après normalisation pour tenir compte de la cession d'actifs, les charges d'exploitation attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont diminué de 3,8 millions de dollars, ou 0,8 %, au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport à la période correspondante de 2003. Les charges d'exploitation ont augmenté au troisième trimestre de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003, en raison principalement de la hausse des salaires et des charges sociales, de l'accroissement des frais de transit et de résiliation découlant de l'augmentation du trafic sortant à l'étranger et aux États-Unis, et des coûts de vente accrus liés au nombre plus élevé de ventes d'équipement. La charge au titre des salaires et des charges sociales a augmenté en raison des ressources additionnelles nécessaires pour accroître les produits d'exploitation récurrents. Les charges d'exploitation normalisées ont diminué au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport à la période correspondante de 2003, en raison surtout de la baisse des coûts de vente liés au nombre moins élevé de ventes d'équipement, du passage au réseau de nouvelle génération et de la réduction de la charge au titre des créances irrécouvrables. Ces résultats ont été contrebalancés en partie par la hausse des salaires et des charges sociales et par l'augmentation des frais de transit et de résiliation de gros découlant de l'accroissement du trafic sortant à l'étranger et aux États-Unis.

Charges d'exploitation –

Secteur Mobilité

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	111,2	86,4	28,7 %	299,6	259,2	15,6 %
Charges d'exploitation des services de réseau	104,3	97,9	6,5 %	301,2	274,7	9,6 %
Frais de marketing	78,4	67,2	16,7 %	213,2	188,3	13,2 %
Frais généraux et d'administration	134,6	126,9	6,1 %	400,0	380,4	5,2 %
Total des charges d'exploitation	428,5	378,4	13,2 %	1 214,0	1 102,6	10,1 %
Effectif d'équivalent à temps plein, à la fin	5 681	5 175	9,8 %			

Les charges d'exploitation de TELUS Mobilité ont augmenté au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. TELUS Mobilité a réussi à réaliser d'importantes économies d'échelle, comme en témoigne l'augmentation de 14,8 % du nombre d'abonnés comparativement à une hausse de 18,8 % des produits d'exploitation tirés des services de réseau au troisième trimestre; ses charges d'exploitation totales n'ont augmenté que de 13,2 %.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés, des coûts liés aux appareils plus coûteux et des activités visant à fidéliser les clients. La hausse est liée en partie à la poursuite des activités promotionnelles, y compris celles concernant les photo-téléphones. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont inclus dans les frais d'acquisition.
- Les charges d'exploitation des services de réseau comprennent les charges liées aux stations, les coûts de transmission, les licences d'utilisation de spectre, les taxes prélevées sur la contribution et les autres coûts directs liés à l'exploitation des réseaux. Les charges liées aux stations et les frais de transmission ont augmenté afin de soutenir l'augmentation du nombre de stations cellulaires et du nombre d'abonnés ainsi que

l'amélioration de la qualité et de la couverture du réseau. Les frais liés aux licences d'utilisation de spectre octroyées par Industrie Canada ont enregistré une hausse en 2004, qui découle principalement d'un crédit de 0,8 million de dollars et d'un autre de 7,3 millions de dollars octroyés au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2003 respectivement, dans le cadre d'une demande rétroactive présentée à Industrie Canada pour les exercices antérieurs à 2003. Après normalisation pour tenir compte de cet événement, les coûts du réseau ont augmenté de 5,7 % et de 6,8 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice antérieur. Par ailleurs, les coûts liés aux services d'itinérance dans le réseau ont augmenté de 2,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 et de 12,3 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement des efforts de marketing fructueux visant la prestation de services d'itinérance et de revente dans les régions rurales. TELUS Mobilité est d'avis que cette augmentation de coût variable reflète la tendance positive qui prévaut dans l'industrie et qui se caractérise par une croissance du nombre d'abonnés et par l'utilisation accrue des services par les abonnés, comme en témoigne la solide croissance continue des produits tirés des services de réseau. TELUS Mobilité poursuit également l'établissement de facilités d'hyperfréquences pour réduire les coûts futurs de transmission par le truchement d'installations louées. La population couverte par les services numériques s'est accrue et elle s'établissait à 29,7 millions au 30 septembre 2004, en raison des mises en service continues de zones numériques d'itinérance et de l'expansion du réseau.

- Les frais de marketing ont augmenté principalement en raison de l'accroissement de la rémunération versée aux détaillants et des frais de publicité en rapport avec l'expansion du nombre d'abonnés et l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Malgré la hausse des frais de marketing et la croissance notable du nombre d'abonnés, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont diminué de 7,9 % au troisième trimestre et s'établissaient à 374 \$, et ils ont reculé de 9,8 % et se chiffraient à 379 \$ pour les neuf premiers mois, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Conjugué à une augmentation du PMPA et à un taux de désabonnement amélioré, ce résultat démontre que le ratio des frais d'acquisition par acquisition brute d'abonné sur les produits à long terme par abonné s'est amélioré de façon notable au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, par rapport à 2003.
- Les frais généraux et d'administration comprennent la rémunération des employés et les charges sociales, les installations, les services à la clientèle, les créances irrécouvrables et divers autres frais. Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 6,1 % seulement au troisième trimestre de 2004 et de 5,2 % au cours des neuf premiers mois. TELUS Mobilité a augmenté l'effectif d'équivalent à temps plein afin de soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés et l'expansion continue des équipes de service à la clientèle et des magasins de détail dont la société est propriétaire. Cette augmentation est contrebalancée en partie par une charge moindre au titre des créances irrécouvrables résultant de l'amélioration des résultats techniques.

Coût de restructuration et de réduction de l'effectif par secteur

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Secteur Communications	16,2	2,3	n.s.	32,8	12,1	171,1 %
Secteur Mobilité	—	—	—	—	—	—
TELUS – chiffres consolidés	16,2	2,3	n.s.	32,8	12,1	171,1 %

n.s. : non significatif

Les coûts de restructuration constatés au troisième trimestre de 2004 ont trait à des initiatives du secteur Communications liées principalement au regroupement des unités d'exploitation Solutions d'affaires et Solutions clients. Le montant comptabilisé pour les neuf premiers mois de 2004 tient compte des activités suivantes du secteur Communications :

- Une restructuration qui donnera lieu au regroupement des bureaux offrant des services de technologie de l'information, dont le nombre passera de quinze à deux. Cette restructuration, dont les coûts de mise en œuvre estimatifs s'établissent à 13 millions de dollars pour 2004, devrait être menée à terme en 2004 et se traduire par de plus grandes économies d'échelle et une efficacité accrue de la prestation de programmes. Au 30 septembre 2004, une tranche d'environ 12 millions de dollars de ces coûts avait été comptabilisée.
- Une restructuration visant la fusion de deux unités d'exploitation destinées au service client, dont l'objectif est d'améliorer la compétitivité de la société ainsi que sa productivité opérationnelle et financière. Cette restructuration, dont le coût estimatif de mise en œuvre se chiffre à environ 21 millions de dollars pour 2004, devrait être menée à bien en 2004. Au 30 septembre 2004, une tranche d'environ 13 millions de dollars de ces coûts avait été comptabilisée.
- Outre les initiatives précédentes, la société a entrepris d'autres activités en 2004 afin d'améliorer sa productivité opérationnelle et financière ainsi que sa compétitivité. Le coût estimatif de ces activités pour 2004 se chiffre à

16 millions de dollars. Au 30 septembre 2004, une tranche d'environ 8 millions de dollars de ces coûts avait été comptabilisée.

Aucun coût futur ne devrait être constaté au titre du programme d'efficacité opérationnelle de 2001 à 2003, mais des écarts par rapport aux estimations actuellement comptabilisées pourraient se répercuter sur les montants finalement consignés. Les réductions cumulatives de la structure annuelle des coûts dans le secteur Communications découlant du programme d'efficacité opérationnelle s'établissaient à environ 519 millions de dollars au 30 septembre 2004. Les réductions cumulatives résultant de ce programme devraient se situer entre 530 millions de dollars et 535 millions de dollars à la fin de 2004, soit plus de 96 % de l'objectif de 550 millions de dollars établi au milieu de 2002.

BAIIA par secteur (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Secteur Communications	494,4	506,7	(2,4) %	1 466,5	1 507,6	(2,7) %
Secteur Mobilité	323,5	245,5	31,8 %	857,5	625,4	37,1 %
TELUS – chiffres consolidés	817,9	752,2	8,7 %	2 324,0	2 133,0	9,0 %

Marge du BAIIA¹⁾ par secteur (en %)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Secteur Communications	40,4	41,8	(1,4) pt	40,4	41,0	(0,6) pt
Secteur Mobilité	43,0	39,3	3,7 pts	41,4	36,2	5,2 pts
TELUS – chiffres consolidés	42,0	41,6	0,4 pt	41,4	40,1	1,3 pt

1) BAIIA divisé par le total des produits.

Le BAIIA du secteur Communications a diminué durant le troisième trimestre en raison de l'augmentation des coûts de restructuration et des hausses inflationnistes des charges d'exploitation, mais ces résultats ont été contrebalancés en partie par l'accroissement des produits tirés des services de transmission de données. Pour les neuf premiers mois de 2004, le BAIIA du secteur Communications a reculé, en raison principalement de l'augmentation des coûts de restructuration et de la baisse des produits d'exploitation.

L'appréciation notable du BAIIA et de la marge du BAIIA de TELUS Mobilité est attribuable à la croissance rentable du nombre d'abonnés, à l'augmentation du PMPA, à la baisse des coûts d'acquisition par ajout brut d'abonnés, au taux de désabonnement très satisfaisant et aux efforts fructueux de compression des coûts. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau s'est améliorée, passant de 42,5 % et de 39,2 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2003 à 47,2 % et à 45,0 %, respectivement, pour les périodes comparables de 2004, soit des hausses positives de 4,7 et de 5,8 points de pourcentage.

Amortissement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Amortissement des immobilisations corporelles	327,1	308,9	5,9 %	969,5	949,5	2,1 %
Amortissement des actifs incorporels	80,5	98,3	(18,1) %	256,1	278,9	(8,2) %
	407,6	407,2	0,1 %	1 225,6	1 228,4	(0,2) %

Le total de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels a peu varié au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004. L'amortissement accru des immobilisations corporelles et des actifs incorporels découlant de l'augmentation des immobilisations liées aux réseaux de transmission de données et aux services sans fil, l'amortissement accru de certaines immobilisations corporelles et les radiations d'équipement de réseau et d'immobilisations liées aux logiciels en 2004 ont été en grande partie contrebalancés par un amortissement moindre résultant du fait que certains logiciels sont maintenant pleinement amortis et découlant de la radiation de certaines immobilisations liées aux logiciels effectuée au cours de l'exercice 2003.

Autres charges (produits) (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	3,2	7,6	—	—	19,8	(100,0) %

Les autres charges comprennent la charge liée à la titrisation de créances, le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements de portefeuille, les gains et les pertes sur la cession de propriétés, ainsi que les dons de bienfaisance. La charge liée à la titrisation de créances a reculé de 2,5 millions de dollars et de 8,9 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003. Ce recul découle de la réduction du montant des créances titrisées depuis octobre 2003. Se reporter à la rubrique « *Situation de trésorerie et sources de financement – Vente de créances* ». Par ailleurs, au troisième trimestre de 2004, des gains nets liés aux placements de portefeuille et la vente d'un terrain et de plusieurs

bâtiments ont été réalisés. La charge liée aux dons de bienfaisance continue de refléter l'objectif de TELUS, qui vise le versement d'une contribution égale à au moins 1 % du bénéfice avant impôts, dans le cadre du programme Imagine de la société.

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres	161,7	169,2	(4,4) %	494,6	517,5	(4,4) %
Pertes (gains) de change	(0,3)	0,8	—	(1,0)	—	—
Intérêts créditeurs	(2,8)	(30,7)	90,9 %	(33,1)	(41,9)	21,0 %
	158,6	139,3	13,9 %	460,5	475,6	(3,2) %

Les intérêts sur les dettes à long terme et à court terme ont diminué, en raison principalement du remboursement des facilités de crédit bancaires, des billets à moyen terme et des obligations hypothécaires de premier rang, effectué en 2003. Comme TELUS maintient un programme de couverture comprenant des swaps de devises, ses coûts de financement à long terme ont généralement été insensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. La dette, qui comprend la dette à long terme, la tranche à court terme et le passif de couverture reporté, mais qui exclut l'encaisse disponible, s'est chiffrée à 7 372 millions de dollars au 30 septembre 2004, comparativement à 7 577 millions de dollars au 31 décembre 2003 et à 7 642 millions de dollars au 30 septembre 2003. L'encours moyen de la dette s'est établi à 7 534 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport à 8 085 millions de dollars pour la période correspondante de 2003. Les intérêts créditeurs constatés découlaient principalement des remboursements d'impôts reçus à la suite du règlement de diverses questions d'ordre fiscal.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi	88,8	73,3	21,1 %	221,7	151,4	46,4 %
Écart de taux d'imposition appliqué au règlement de questions fiscales de l'exercice précédent	(0,3)	—	—	(36,1)	(49,7)	27,4 %
Impôt des grandes sociétés et autres	8,7	9,7	(10,3) %	19,1	28,2	(32,3) %
	97,2	83,0	17,1 %	204,7	129,9	57,6 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	34,8	37,0	(2,2) pts	34,8	37,0	(2,2) pts
Taux effectifs (en %)	38,1	41,9	(3,8) pts	32,1	31,7	0,4 pt

Les impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi ont augmenté au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôts de 56,8 millions de dollars et de 228,7 millions de dollars enregistrée pour les mêmes périodes, contrebalancée en partie par la diminution des taux d'imposition combinés. La baisse des recouvrements d'impôts enregistrée pour les neuf premiers mois de 2004, par rapport à 2003, a elle aussi contribué à la hausse des impôts sur les bénéfices en 2004. Les recouvrements d'impôts enregistrés en 2004 étaient liés aux pertes fiscales reportées des exercices antérieurs et au règlement de questions d'ordre fiscal portant sur des exercices antérieurs assortis de taux d'imposition supérieurs. Des recouvrements d'impôts analogues ont été constatés en 2003, relativement au règlement de questions d'ordre fiscal portant sur des exercices antérieurs assortis de taux d'imposition supérieurs.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	1,1	1,0	10,0 %	3,0	2,7	11,1 %

La part des actionnaires sans contrôle représente principalement la participation d'associés dans plusieurs petites filiales.

Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	0,1	0,9	(88,9) %	1,8	2,6	(30,8) %

Aucun autre dividende préférentiel et privilégié ne sera versé dans des périodes ultérieures en conséquence du rachat de toutes les actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues dans le public, qui a eu lieu le 3 août 2004.

4.6 Situation de trésorerie et sources de financement**Rentrées liées aux activités d'exploitation**

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	847,2	849,7	(0,3) %	1 924,3	1 724,0	11,6 %

Les rentrées liées aux activités d'exploitation sont demeurées inchangées au troisième trimestre de 2004 par rapport au troisième trimestre de 2003, car la rentabilité accrue de l'exploitation et la baisse des paiements au titre de la restructuration ont été contrebalancées par les variations du fonds de roulement et par la diminution des recouvrements d'impôts. Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté au cours des neuf premiers mois de 2004, comparativement à la période correspondante de 2003, en raison principalement de la rentabilité accrue de l'exploitation, de la baisse des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration, des recouvrements d'impôts liés au règlement de questions d'ordre fiscal (y compris les intérêts créditeurs) et de la diminution des intérêts débiteurs, contrebalancés en partie par l'augmentation des cotisations versées aux régimes à prestations déterminées.

- Les recouvrements d'impôts en espèces liés au règlement de questions d'ordre fiscal touchant les exercices précédents se sont établis à 16,8 millions de dollars (11,8 millions, déduction faite des acomptes provisionnels) au troisième trimestre de 2004, comparativement à des recouvrements d'impôts nets de 38,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2003. Pour les neuf premiers mois de 2004, les recouvrements d'impôts et les crédits d'impôt à l'investissement ont été de 213,9 millions de dollars (197,4 millions de dollars, déduction faite des acomptes provisionnels), comparativement à des recouvrements d'impôts nets de 35,1 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2003.
- Le BAIIA a progressé de 65,7 millions de dollars et de 191,0 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003, mais il a été abaissé par des hausses compensatoires dans le fonds de roulement connexe. Une charge de rémunération à base d'actions hors caisse de 7,3 millions de dollars et de 17,9 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2004 est comprise dans le BAIIA.
- Les intérêts payés ont reculé de 4,6 millions de dollars et de 22,8 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003.
- Les paiements versés au titre des activités de restructuration et de réduction de l'effectif ont diminué de 22,3 millions de dollars et de 145,7 millions de dollars respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, comparativement aux périodes correspondantes de 2003.
- Les intérêts reçus ont diminué de 11,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 et ils ont augmenté de 8,3 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement du règlement de questions d'ordre fiscal.
- Les cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés ont reculé de 8,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 et elles ont progressé de 42,4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. L'augmentation traduit les évaluations actuarielles à jour et l'accélération nette des financements discrétionnaires.
- Les éléments hors caisse du fonds de roulement incluent les variations du produit de la titrisation des créances. Le produit de la titrisation des créances est demeuré inchangé au troisième trimestre de 2004, mais il a diminué de 4,0 millions de dollars à la période correspondante de 2003. Pour les neuf premiers mois de 2004, la société a effectué des paiements de 150 millions de dollars en vue de réduire les créances titrisées, tandis que celles-ci avaient enregistré une augmentation nette de 6 millions de dollars durant la période correspondante de 2003.

Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	316,5	307,8	2,8 %	956,7	776,4	23,2 %

En comparaison avec les montants inscrits aux périodes correspondantes de 2003, les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, en raison surtout de l'augmentation des dépenses en immobilisations. La société a par ailleurs obtenu un produit de 1,8 million de dollars et de 18,2 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004, au titre de la vente d'actifs non stratégiques, notamment de diverses propriétés immobilières. Au cours des neuf premiers mois de 2003, la société a cédé des propriétés non stratégiques et elle a monétisé un placement pour un produit total de 38,3 millions de dollars. Le produit constaté en 2003 comprenait le produit tiré de la vente d'un immeuble administratif aux termes d'une opération de vente et de cession-bail, eu égard à laquelle un gain avant impôts de 8,2 millions a été reporté et est amorti sur la durée du contrat de location.

Dépenses en immobilisations sectorielles

(en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses en immobilisations)

	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
Secteur Communications	216,4	208,9	3,6 %	743,5	589,8	26,1 %
Secteur Mobilité	103,4	95,1	8,7 %	232,1	227,5	2,0 %
TELUS – chiffres consolidés	319,8	304,0	5,2 %	975,6	817,3	19,4 %
Intensité des dépenses en immobilisations ¹⁾ (%)	16,4	16,8	(0,4) pt	17,4	15,4	2,0 pts

1) L'intensité des dépenses en immobilisations est mesurée en divisant les dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation, et elle est exprimée en pourcentage. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'ESLT dans le secteur Communications sont demeurées dans l'ensemble inchangées au troisième trimestre de 2004 et elles s'établissaient à 184,3 millions de dollars, mais elles ont augmenté de 21,6 % pour se chiffrer à 625,0 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. La hausse est imputable aux investissements considérables dans l'infrastructure de réseau afin d'améliorer le service à la clientèle et la fiabilité du réseau, ainsi qu'aux investissements dans les systèmes et les processus internes, la prestation de services aux nouveaux clients et le développement de nouveaux services. De plus, en 2003, les dépenses en immobilisations ont été contenues par le biais du programme d'efficacité opérationnelle, ce qui a contribué à retarder temporairement certains projets. Les dépenses liées au réseau Internet haute vitesse (« LNPA ») ont progressé de 20,5 millions de dollars pour s'établir à 86,9 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, afin de soutenir la croissance du nombre d'abonnés.

Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont augmenté de 43,3 % pour s'établir à 32,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 et elles ont progressé de 55,9 % pour se chiffrer à 118,5 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. Les dépenses accrues liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT visaient principalement à appuyer la stratégie IP de la société et la prestation de services aux nouveaux clients, incluant plusieurs contrats importants au cours de la dernière année.

Les ratios d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur Communications se sont chiffrés à 17,7 % au troisième trimestre de 2004 et à 20,5 % au cours des neuf premiers mois de 2004, contre 17,3 % et 16,0 %, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2003. Les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont reculé de 6,6 % pour se chiffrer à 278,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003. Au cours des neuf premiers mois de 2004, les flux de trésorerie ont diminué de 21,2 % pour s'établir à 723,0 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation des dépenses en immobilisations, de la hausse des coûts de restructuration et de la baisse des produits d'exploitation au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

- Les dépenses en immobilisations du secteur Mobilité ont augmenté de 8,7 % au troisième trimestre et elles sont demeurées dans l'ensemble inchangées pour les neuf premiers mois de 2004, par rapport aux périodes correspondantes de 2003. TELUS Mobilité a poursuivi l'amélioration de la couverture des services numériques de téléphonie sans fil et l'établissement d'hyperfréquences au troisième trimestre de 2004 en vue de réduire les coûts futurs de transmission sur lignes louées. L'augmentation des dépenses en immobilisations par rapport à l'exercice précédent découle principalement de la hausse des dépenses liées aux équipements d'infrastructure engagées pour soutenir la croissance du nombre d'abonnés.

L'intensité des dépenses en immobilisations de TELUS Mobilité a été ramenée à 13,8 % au troisième trimestre de 2004 par rapport à 15,2 % au troisième trimestre de 2003, en raison principalement de la croissance considérable des produits d'exploitation tirés des activités de réseau. De même, l'intensité des dépenses en immobilisations s'est élevée à 11,2 % pour les neuf premiers mois de 2004, contre 13,2 % au précédent exercice. En raison de la croissance ferme continue du BAIIA et de l'intensité moindre des dépenses en immobilisations, le secteur Mobilité a dégagé des flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) records de 220,1 millions de dollars au troisième trimestre et de 625,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2004, comparativement à 150,4 millions de dollars et à 397,9 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice antérieur.

Les flux de trésorerie consolidés (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont augmenté de 11,1 % pour s'établir à 498,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2004, par rapport à la période correspondante de 2003. Pour les neuf premiers mois de 2004, les flux de trésorerie consolidés ont progressé de 2,5 % pour s'établir à 1 348,4 millions de dollars.

**Sorties liées aux activités de
financement**

(en millions de dollars)

	Trimestres terminés les 30 septembre			Neuf mois terminés les 30 septembre		
	2004	2003	Variation	2004	2003	Variation
	266,2	456,2	(41,6) %	351,6	836,3	(58,0) %

Les sorties liées aux activités de financement ont diminué au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004 par rapport aux périodes correspondantes de 2003, en raison principalement des remboursements de dette plus élevés effectués en 2003. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit tiré de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote a augmenté de 6,4 millions de dollars et de 9,1 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2004. Des actions de trésorerie ont été émises en 2004 et en 2003 en vertu du régime d'achat d'actions à l'intention des employés et des régimes de rémunération à base d'actions. Le produit constaté pour les neuf premiers mois de 2004 comprenait le produit tiré de la levée de bons de souscription. Le 1^{er} novembre 2004, TELUS prévoit acheter les actions du régime d'achat d'actions à l'intention des employés plutôt que d'émettre de nouvelles actions.
- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires ont augmenté de 3,9 millions de dollars et de 5,9 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2004. La hausse des dividendes en espèces versés découle du nombre accru d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation et de la baisse du nombre d'inscriptions aux régimes de réinvestissement des dividendes. Le dividende trimestriel de 15 cents versé par action ordinaire et par action sans droit de vote est demeuré inchangé au cours du troisième trimestre de 2004. Le taux de participation approximatif aux régimes de réinvestissement des dividendes s'élevait à 19 % pour les dividendes versés en juillet 2004, contre 24 % en juillet 2003. Avec prise d'effet au moment du paiement du dividende le 1^{er} janvier 2005 et, sous réserve de l'obtention de l'approbation régulatrice, TELUS prévoit acheter les actions du régime de réinvestissement des dividendes plutôt que d'émettre de nouvelles actions. L'ancien escompte de 3 % du régime a aussi été éliminé.
- Le rachat de la totalité des actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues dans le public a eu lieu le 3 août 2004. Le montant du rachat s'est chiffré à 37,0 millions de dollars et à 72,8 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2004.

Les remboursements de la dette effectués au troisième trimestre de 2004 incluaient le remboursement de débentures de série A de TELUS Communications Inc. de 189,5 millions de dollars et de billets à moyen terme de TELUS Communications Inc. de 20 millions de dollars. Les remboursements de la dette pour les neuf premiers mois de 2004 incluaient le remboursement, au premier trimestre, du solde des facilités de crédit bancaires de 34,0 millions de dollars. Les remboursements de la dette pour les neuf premiers mois de 2003 comprenaient le remboursement de facilités de crédit bancaires de 585 millions de dollars, de billets à moyen terme de 151 millions de dollars et d'obligations hypothécaires de premier rang de 30 millions de dollars.

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Périodes terminées les	30 septembre 2004	30 septembre 2003	Variation	30 juin 2004
Composantes des ratios d'endettement et de couverture				
Dette nette ¹⁾ (en millions de dollars)	6 749,4	7 539,8	(790,4)	7 223,2
Total des capitaux investis ²⁾ – valeur comptable (en millions de dollars)	13 588,8	14 044,0	(455,2)	13 920,2
BAIIA (excluant les coûts de restructuration) ³⁾ (sur 12 mois) (en millions de dollars)	3 055,8	2 790,3	265,5	2 976,2
Montant net des intérêts débiteurs ⁴⁾ (sur 12 mois) (en millions de dollars)	621,5	628,8	(7,3)	602,2
Ratios d'endettement				
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	93,2	100,0	(6,8)	93,4
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	5,6	6,4	(0,8)	5,7
Dette nette/total des capitaux investis (en %)	49,7	53,7	(4,0)	51,9
Dette nette/BAIIA ⁵⁾	2,2	2,7	(0,5)	2,4
Ratios de couverture				
Couverture par le bénéfice ⁶⁾	2,1	1,3	0,8	2,0
Couverture des intérêts ⁷⁾ par le BAIIA	4,9	4,4	0,5	4,9
Autres mesures				
Flux de trésorerie disponibles ⁸⁾ (sur trois mois, en millions de dollars)	502,6	440,3	62,3	229,5
Flux de trésorerie disponibles (sur 12 mois, en millions de dollars)	1 246,9	592,6	654,3	1 184,6

- 1) Par dette nette, on entend la dette à long terme plus les obligations à court terme et les chèques en circulation moins l'encaisse et les placements temporaires et plus le passif (moins l'actif) de la couverture relative aux swaps de devises sur les billets libellés en dollars américains. Le passif de la couverture relative aux swaps de devises s'établissait à 853,6 millions de dollars au 30 septembre 2004 (passif de couverture reporté de 580,8 millions de dollars au 30 septembre 2003 et de 630,6 millions de dollars au 30 juin 2004). La dette nette n'est pas touchée par les fluctuations de change étant donné qu'elle inclut (déduit) le passif (l'actif) de couverture net reporté. En vertu des nouvelles facilités de crédit de TELUS, un montant nominal lié à la titrisation de créances n'est plus inclus dans le numérateur du calcul du ratio financier prévu par les clauses restrictives. Conformément au calcul effectué en vertu de la nouvelle facilité de crédit, la dette nette pour la période considérée et les périodes précédentes exclut les montants nominaux liés à la titrisation de créances.
- 2) Le total des capitaux investis représente la dette nette plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.
- 3) BAIIA (excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 49,0 millions de dollars, de 253,1 millions de dollars et de 35,1 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées le 30 septembre 2004, le 30 septembre 2003 et le 30 juin 2004). Le BAIIA (excluant les coûts de restructuration) sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit.
- 4) Le montant net des intérêts débiteurs représente le montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Des gains liés au rachat et au remboursement de la dette ont été comptabilisés au quatrième trimestre de 2002.
- 5) Le ratio dette nette/BAIIA représente la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA sur 12 mois, le BAIIA excluant les coûts de restructuration. Cette mesure est essentiellement identique au ratio financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.
- 6) Le ratio de couverture par le bénéfice est une mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur le total de la dette et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette totale.
- 7) La couverture des intérêts par le BAIIA représente le BAIIA (excluant les coûts de restructuration) divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des nouvelles facilités de crédit de TELUS.
- 8) Se reporter à la note 2 du tableau des résultats d'exploitation.

Le solde de la dette à long terme et de la tranche à court terme de cette dette s'est établi à 6 518,0 millions de dollars au 30 septembre 2004, en baisse de 312,9 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2003. La réduction du solde de la dette est attribuable aux remboursements effectués et à une baisse de 107,9 millions de dollars de la valeur en dollars canadiens des billets libellés en dollars américains, découlant de l'appréciation d'environ 2,8 % du dollar canadien au cours des neuf premiers mois de 2004. La dette de TELUS libellée en dollars américains est entièrement couverte, ce qui a donné lieu à la constatation d'une augmentation correspondante de 107,9 millions de dollars au titre du passif de couverture reporté.

Bien que le montant tiré en vertu des facilités de crédit bancaires, qui était de 70 millions de dollars à l'exercice précédent, ait diminué pour s'établir à néant, TELUS a converti une tranche de 500 millions de dollars de la dette à taux fixe en une dette à taux variable au cours du premier semestre de 2004, réduisant ainsi le pourcentage de dette à taux fixe. Le ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis au 30 septembre 2004 a diminué par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des remboursements de la dette et de l'accroissement des bénéfices non répartis depuis le troisième trimestre de 2003. Le ratio de la dette nette sur le BAIIA au 30 septembre 2004 s'est

sensiblement amélioré par rapport à l'exercice précédent, en raison de la réduction de la dette et de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration) sur 12 mois. Le ratio de couverture du bénéfice s'est grandement amélioré en raison de l'augmentation du bénéfice avant intérêts et impôts et de la réduction des intérêts sur le total de la dette. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA s'est également amélioré, en raison de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration) et de la baisse des intérêts débiteurs, contrebalancées en partie par la diminution des intérêts créditeurs.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre et la période de 12 mois terminés le 30 septembre 2004 ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'amélioration du BAIIA, de la baisse des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration et de la réduction des intérêts versés, contrebalancés en partie par la hausse des dépenses en immobilisations. Les flux de trésorerie disponibles pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2004 ont eux aussi connu une hausse découlant de l'augmentation des recouvrements d'impôts par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de vingt cents (0,20 \$) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation de TELUS, ce qui représente une hausse d'un tiers comparativement au dividende de quinze cents déclaré au dernier trimestre. Le dividende est payable le 1^{er} janvier 2005 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2004. Le Conseil de TELUS a également annoncé que conformément à son approche d'accroissement des dividendes, il a établi un ratio de distribution prospectif se chiffrant entre 45 % et 55 % du bénéfice net.

Le 29 octobre 2004, TELUS a annoncé qu'elle a obtenu l'autorisation de la part du Conseil d'administration de faire une offre de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter ses actions ordinaires et ses actions sans droit de vote, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations régulatrices nécessaires. Le programme de rachat permettra à TELUS de racheter, sur une période d'environ douze mois, un nombre maximal de 14,0 millions d'actions ordinaires et de 11,5 millions d'actions sans droit de vote, ce qui représente environ 10 % du flottant des actions ordinaires et des actions sans droit de vote. Toutes les actions achetées seront annulées.

4.7 Facilités de crédit

Les facilités de crédit dont TELUS dispose au 30 septembre 2004 s'établissent comme suit :

Facilités de crédit Au 30 septembre 2004 (en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettes de crédit émises, mais non utilisées
Facilité de crédit renouvelable ⁽¹⁾	7 mai 2008	800,0	—	102,6
Facilité renouvelable de 364 jours ⁽²⁾	6 mai 2005	800,0	—	—
Autres facilités de crédit bancaires	—	74,0	—	6,9
Total		1,674,0	—	109,5

(1) Dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains.

(2) Dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains; prorogeable au gré de la société pour une période non renouvelable de un an, pour tout montant impayé le 6 mai 2005, la date anniversaire.

En outre, au 30 septembre 2004, la société avait obtenu un engagement ferme à l'égard d'une facilité de crédit bancaire non garantie de 500 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains), pour les fins générales de la société. Par suite de l'examen de la documentation, cette facilité de crédit de 364 jours aurait été disponible jusqu'à la première des dates suivantes : le 31 octobre 2005 ou 364 jours après la date de conclusion de l'offre de la société visant l'acquisition de Microcell Telecommunications Inc., si cette dernière avait eu lieu. Après la fin du trimestre et par suite de l'expiration des offres de la société visant l'acquisition de Microcell, cet engagement à l'égard d'une facilité de crédit bancaire a été annulé.

En incluant des liquidités de 622,2 millions de dollars et les facilités de crédit décrites dans le tableau ci-dessus, TELUS disposait de liquidités non utilisées excédant 2 milliards de dollars au 30 septembre 2004. Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 2,2:1 au 30 septembre 2004) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 4,9:1 au 30 septembre 2004) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs ne devraient pas présenter de différences importantes. La réévaluation des immobilisations, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives, et l'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de solvabilité en particulier.

4.8 Vente de créances

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, peut vendre une participation dans certaines de ses créances jusqu'à concurrence de 650 millions de dollars. Elle doit maintenir une cote de solvabilité de Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») d'au moins BBB (faible), sinon l'acheteur pourra exiger de freiner le programme de vente. Au 25 octobre 2004, la cote de solvabilité était plus élevée de deux niveaux, à savoir BBB (élevée), que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées au 30 septembre 2004 s'est chiffré à 150 millions de dollars, comparativement à 481 millions de dollars à l'exercice précédent et à 300 millions de dollars au 31 décembre 2003. TELUS Communications Inc. est tenue de conserver un produit minimal de 150 millions de dollars en vertu de ce programme, afin d'assurer la continuité de ce dernier. Le produit moyen tiré des activités de titrisation s'est établi à 191 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2004, par rapport à 471 millions de dollars à la période correspondante de 2003.

4.9 Cotes de solvabilité

Par suite de l'annonce faite par TELUS, le 13 mai 2004, au sujet de son offre d'acquisition visant Microcell, les quatre agences de notation qui accordent des cotes de solvabilité à TELUS ont publié des communiqués de presse afin de confirmer ou de placer sous examen les cotes de solvabilité de qualité de TELUS. Par suite de l'expiration, le 12 octobre 2004, de l'offre d'acquisition de TELUS visant Microcell, Standard and Poor's a confirmé la cote de solvabilité à long terme BBB avec perspective stable de TELUS et de TELUS Communications Inc. Le 20 octobre 2004, Dominion Bond Rating Service a confirmé l'attribution de la cote de solvabilité à long terme BBB (élevée) à TELUS Communications Inc. et BBB à TELUS Corporation, avec tendance stable. TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable en maintenant des cotes de solvabilité de qualité et en s'efforçant de faire hausser à l'avenir ses cotes de solvabilité à BBB+ ou A-.

4.10 Arrangements hors bilan et engagements contractuels

Instruments financiers (note 3 des états financiers consolidés intermédiaires)

Au cours du premier semestre de 2004, la société a établi deux relations de couverture auxquelles la comptabilité de couverture s'applique. L'une de ces relations de couverture permet de fixer la charge de rémunération découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes, et l'autre donne lieu à la conversion théorique d'une tranche de 500 millions de dollars des billets (en dollars canadiens) échéant en 2006, dans le cadre de laquelle le taux fixe de 7,5 % a été remplacé par un taux variable basé sur le taux des acceptations bancaires canadiennes de trois mois plus une marge.

Au 30 septembre 2004, la société avait conclu des contrats de change à terme qui permettent de fixer les taux de change sur une tranche de 52,5 millions de dollars américains et de 14,5 millions de dollars américains, respectivement, des engagements d'achat des exercices 2004 et 2005; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur Mobilité.

Juste valeur : La juste valeur de la dette à long terme et des débetures convertibles de la société est évaluée en fonction des cours au marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change est évaluée de manière similaire. La juste valeur estimative de la dette de la société se chiffrait à 8 559 millions de dollars au 30 septembre 2004 (8 699 millions de dollars au 31 décembre 2003).

Engagements et passifs éventuels (note 15 des états financiers consolidés intermédiaires)

La société compte divers engagements et passifs éventuels.

- La société avait des engagements en cours de 85,9 millions de dollars au titre de ses programmes de restructuration au 30 septembre 2004.
- Conformément aux décisions 2002-34 et 2002-43 du CRTC sur le plafonnement des prix, la société reporte une portion des produits d'exploitation dans un compte de report, dont le solde s'établissait à 114 millions de dollars au 30 septembre 2004. Le mécanisme qui sert à utiliser le solde du compte de report, autre que le montant déjà approuvé par le CRTC, fait actuellement l'objet d'une instance du CRTC.
- Le 21 mai 2004, le CCRI a déclaré que SOCIÉTÉ TELE-MOBILE et TELUS Communications Inc. constituaient un employeur unique aux fins des relations de travail. Le CCRI a également déterminé que les membres non syndiqués de l'équipe de TELUS Mobilité, principalement situés en Ontario et au Québec, qui effectuent des tâches similaires à celles de leurs homologues syndiqués de l'équipe de TELUS Mobilité en Alberta et en

Colombie-Britannique, devraient être inclus dans l'unité de négociation représentée par le Telecommunications Workers Union. La demande d'examen judiciaire visant la décision du CCRI que TCI et TELUS Mobilité ont déposée auprès de la Cour d'appel fédérale a fait l'objet d'une audience les 4 et 5 octobre 2004. La Cour devrait rendre une décision dans les trois prochains mois. Si les répercussions opérationnelles et financières définitives découlant de l'issue du processus d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale diffèrent des évaluations et hypothèses de la direction, cela pourrait entraîner un ajustement important de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société.

Les PCGR du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis; dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société. Au 30 septembre 2004, la société n'avait constaté aucun passif eu égard aux garanties de bonne exécution et elle avait constaté un passif de 1,0 million de dollars (1,5 million de dollars au 31 décembre 2003) au titre des garanties liées aux baux. Les montants maximaux non actualisés des garanties au 30 septembre 2004, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, sont négligeables.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Ces engagements d'indemnisation prévoient différentes durées et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général des obligations en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour l'acheteur si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société serait de 80 % jusqu'en mai 2006, passerait à 40 % pour les cinq années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. En outre, si une mesure du CRTC empêchait l'acheteur de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS épongerait toute perte subie par l'acheteur. Au 30 septembre 2004, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites visant des dommages et intérêts et d'autres compensations. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces litiges. Cependant, la direction est d'avis, selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société, sauf en ce qui concerne les éléments présentés antérieurement qui se rapportent à la parité salariale, au régime de retraite de TELUS Corporation et au régime de retraite de TELUS Edmonton ainsi que les mises à jour décrites à la rubrique 5 intitulée « Risques et incertitudes ».

4.11 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres participatifs au 30 septembre 2004 et au 15 octobre 2004. De plus, le nombre total d'actions en circulation pouvant être émises qui est présenté au 15 octobre 2004 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les débetures convertibles et options et tous les bons de souscription ont été convertis.

Catégorie de titres participatifs	Actions ordinaires en circulation	Actions sans droit de vote en circulation	Nombre total d'actions en circulation
Au 30 septembre 2004			
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions ordinaires en circulation	193 089 342	—	193 089 342
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	163 233 857	163 233 857
	<u>193 089 342</u>	<u>163 233 857</u>	<u>356 323 199</u>
Au 15 octobre 2004			
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions ordinaires en circulation	193 214 854	—	193 214 854
Avoir des porteurs d'actions ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	163 883 312	163 883 312
	<u>193 214 854</u>	<u>163 883 312</u>	<u>357 098 166</u>
Actions en circulation et pouvant être émises ²⁾ au 15 octobre 2004			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote en circulation	193 214 854	163 883 312	357 098 166
Débetures convertibles de TELUS Corporation	—	3 765 819	3 765 819
Options ³⁾	3 253 538	222 206 691	25 460 219
Bons de souscription	—	667 412	667 412
Régime incitatif à base d'actions	—	192 925	192 925
	<u>196 468 382</u>	<u>190 716 159</u>	<u>387 184 541</u>

1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour le troisième trimestre de 2004, le nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2004 s'établit à 361 814 289.

2) En supposant une conversion intégrale et compte non tenu des prix d'exercice.

3) Non réduit par toute option pouvant être frappée d'extinction ou annulée durant la période allant du 1^{er} octobre 2004 au 15 octobre 2004.

4.12 Relations entre apparentés

En 2001, la société a conclu avec Verizon Communications Inc. (« Verizon »), un actionnaire important, une convention visant l'acquisition de certains droits d'utilisation de logiciels, de technologies, de services et d'autres avantages de Verizon. Cette convention remplace et modifie une convention antérieure intervenue entre la société et GTE Corporation. Cette convention est renouvelable annuellement à l'entière discrétion de la société jusqu'au 31 décembre 2008 et elle a été renouvelée pour 2005. Au 30 septembre 2004, des licences de logiciels précises et une licence d'utilisation de marque de commerce ont été acquises pour un total de 312,1 millions de dollars et inscrites dans les immobilisations et autres actifs. Ces actifs sont évalués à la juste valeur marchande à la date d'acquisition établie par un évaluateur sans lien de dépendance. Si cette convention est renouvelée jusqu'en 2008, l'engagement total aux termes de cette convention s'élèvera à 377 millions de dollars américains pour la période de 2001 à 2008, et l'engagement résiduel après le 30 septembre 2004 se chiffre à 87 millions de dollars américains (102 millions de dollars américains au 31 décembre 2003).

La société a reçu et passé en charges des services continus et d'autres avantages dans le cours normal de ses activités, selon les conditions et modalités du marché. Par suite de la cession par TELUS, en 2001, des activités relatives aux annuaires à Verizon, la société refacture les inscriptions dans les annuaires pour le compte de Verizon et en assure le recouvrement. La société devait à Verizon, sur une base nette et compte tenu de la refacturation et du recouvrement exécutés pour le compte de Verizon de même que des dividendes à payer, une somme de 39,4 millions de dollars au 30 septembre 2004 (40,9 millions de dollars au 31 décembre 2003).

4.13 Indications révisées pour 2004

La direction a révisé les indications annuelles pour 2004.

- Les indications visant les produits consolidés ainsi que les produits et le BAIIA de TELUS Mobilité ont été majorées, mais celles touchant les produits et le BAIIA de TELUS Communications ont été réduites. Au sein du secteur Communications, les indications concernant les produits tirés des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT sont demeurées inchangées, et celles visant le BAIIA des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont été réduites.
- Les indications portant sur le bénéfice par action ont été majorées.

- Les indications touchant les flux de trésorerie disponibles et le ratio dette nette/BAIIA ont été modifiées de manière à refléter l'atteinte plus rapide que prévue des objectifs.
- Les indications concernant les ajouts nets d'abonnés aux services sans fil de TELUS Mobilité ont été majorées, et celles portant sur les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse du secteur Communications sont demeurées inchangées.

Sommaire des indications révisées	Indications révisées pour 2004	Indications pour le deuxième trimestre de 2004	Objectifs initiaux pour 2004
Chiffres consolidés			
Produits	7,5 G\$ à 7,575 G\$	aucun changement	7,45 G\$ à 7,55 G\$
BAIIA ¹⁾	3,025 G\$ à 3,075 G\$	2,975 G\$ à 3,075 G\$	2,95 G\$ à 3,05 G\$
Bénéfice par action – de base	1,40 \$ à 1,50 \$	1,30 \$ à 1,50 \$	1,05 \$ à 1,25 \$
Dépenses en immobilisations	aucun changement	environ 1,3 G\$	environ 1,225 G\$
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	1,25 G\$ à 1,3 G\$	1,15 G\$ à 1,25 G\$	1,13 G\$ à 1,23 G\$
Ratio dette nette/BAIIA ³⁾	2,2 fois ou moins	2,3 fois ou moins	2,5 fois ou moins
Secteur Communications			
Produits (externes)	4,725 G\$ à 4,775 G\$	4,7 G\$ à 4,8 G\$	4,8 G\$ à 4,85 G\$
Produits en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	aucun changement	525 M\$ à 550 M\$	environ 610 M\$
BAIIA	1,925 G\$ à 1,95 G\$	1,925 G\$ à 1,975 G\$	1,975 G\$ à 2,025 G\$
BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	(30) M\$ à (35) M\$	(30) M\$ à (40) M\$	environ 5 M\$
Dépenses en immobilisations	aucun changement	environ 950 M\$	environ 875 M\$
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	aucun changement	aucun changement	environ 125 000
Secteur Mobilité			
Produits (externes)	2,775 G\$ à 2,8 G\$	2,675 G\$ à 2,725 G\$	2,65 G\$ à 2,7 G\$
BAIIA	1,1 G\$ à 1,25 G\$	1,05 G\$ à 1,1 G\$	975 M\$ à 1,025 G\$
Dépenses en immobilisations	aucun changement	aucun changement	environ 350 M\$
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	425 000 à 475 000	aucun changement	375 000 à 425 000

- 1) Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement tel que calculé ci-dessous. Les éléments de rapprochement figurant ci-dessous sont les meilleures estimations de la direction à l'heure actuelle et ils ne sont pas censés fournir des indications sur chaque élément de rapprochement.

(en millions de dollars)	Indicatif révisé pour 2004		Objectif initial pour 2004	
Produits d'exploitation	7 500	à 7 575	7 450	à 7 550
Moins : Charges d'exploitation et coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	4 475	4 500	4 500	4 500
BAIIA	3 025	à 3 075	2 950	à 3 050

- 2) S'entend du BAIIA incluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, les intérêts en espèces reçus et l'excédent de la charge de rémunération à base d'actions sur les paiements au titre de la rémunération à base d'actions, moins les intérêts en espèces payés, les impôts en espèces, les dépenses en immobilisations et les paiements en espèces au titre de la restructuration. Les éléments de rapprochement figurant ci-dessous sont les meilleures estimations de la direction à l'heure actuelle et ils ne sont pas censés fournir des indications sur chaque élément de rapprochement.

(en millions de dollars)	Indicatif révisé pour 2004		Objectif initial pour 2004	
BAIIA	3 025	à 3 075	2 950	à 3 050
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(65)	(65)	(85)	(85)
Excédent de la charge de rémunération à base d'actions sur les paiements	25	25	35	35
Intérêts en espèces payés, déduction faite des intérêts en espèces reçus	(610)	(610)	(650)	(650)
Impôts reçus (payés), en excluant les crédits d'impôt à l'investissement	175	175	105	105
Dépenses en immobilisations	(1 300)	(1 300)	(1 225)	(1 225)
Flux de trésorerie disponibles	1 250	à 1 300	1 130	à 1 230

- 3) Ratio dette nette/BAIIA pour lequel le BAIIA exclut les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Cette mesure est essentiellement identique au ratio financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

5. Risques et incertitudes

Les rubriques qui suivent constituent une mise à jour des risques et incertitudes présentés dans le rapport annuel 2003 de TELUS et dans le rapport de gestion des premier et deuxième trimestres de 2004, ainsi que dans les documents déposés sur le site SEDAR (www.sedar.com) et dans ceux déposés au moyen d'EDGAR (www.sec.gov).

5.1 Concurrence

Services sans fil

Compte tenu de l'offre de Rogers Sans-fil visant l'acquisition de Microcell et de l'entrée prévue sur le marché de Virgin Group, lequel offrira des services par l'entremise de Bell Mobilité, le marché national continuera probablement de regrouper quatre concurrents. De plus, d'autres concurrents pourraient offrir la revente de services sans fil à l'échelle régionale et nationale. Il se pourrait qu'une recrudescence de la concurrence de la part de tous les intervenants de l'industrie entraîne des pressions sur les prix et une hausse des coûts d'acquisition dans l'avenir. TELUS Mobilité compte gérer ce risque en continuant de se concentrer sur la croissance rentable du nombre d'abonnés.

5.2 Réglementation – services filaires

Instances relatives à l'*Avis public de télécom CRTC 2004-2* – Cadre de réglementation régissant les services de communication vocale sur protocole Internet

En septembre 2004, TELUS a fait une présentation orale lors des audiences publiques du CRTC concernant le cadre de réglementation régissant les services de communication vocale sur protocole Internet, également appelés services voix sur IP. La décision concernant le cadre de réglementation des services voix sur IP permettra d'établir les règles de concurrence canadiennes s'appliquant aux ESLT, aux sociétés de câblodistribution, aux concurrents étrangers et aux autres parties concernées. Le CRTC devrait annoncer sa décision au premier trimestre de 2005.

Les points de vue présentés durant les audiences comprennent ce qui suit :

- L'argument de TELUS, selon lequel tous les fournisseurs de services voix sur IP indépendants de l'accès ne devraient pas être assujettis à la réglementation visant les tarifs.
- Le point de vue de Bell Canada, selon lequel tous les fournisseurs de services voix sur IP indépendants de l'accès ou non ne devraient pas être assujettis à la réglementation visant les tarifs.
- Les arguments des sociétés de câblodistribution et des entreprises de services locaux concurrentiels (les « ESLC »), selon lesquels tous les services voix sur IP fournis par une ESLT devraient être réglementés lorsqu'ils sont offerts dans un territoire desservi par des ESLT.

5.3 Risques liés aux processus

Intégration des unités d'exploitation axées sur la clientèle au sein du secteur Communications

Il n'existe aucune certitude que la récente intégration des activités de vente, de marketing, de développement de solutions, de service à la clientèle et de services partagés des Solutions d'affaires et des Solutions aux clients donnera lieu à l'efficacité opérationnelle et organisationnelle à laquelle la direction s'attend.

5.4 Réclamations et poursuites

Recours collectif non autorisé

Le 9 août 2004, un recours collectif a été intenté en vertu de la *Class Actions Act* (Saskatchewan) contre un certain nombre de fournisseurs de services sans fil, anciens ou existants, y compris la société. La poursuite allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, de la pratique commerciale de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. La poursuite n'a pas été autorisée et des objections de procédure à l'autorisation ont été établies. La société croit que la poursuite n'est pas justifiée. Si le dénouement final de cette poursuite se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement important de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société.

TELUS Corporation

États consolidés des résultats

Périodes terminées les 30 septembre (non vérifié) (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2004	2003 (retraité)	2004	2003 (retraité)
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 946,9 \$	1 806,2 \$	5 616,3 \$	5 320,4 \$
CHARGES D'EXPLOITATION				
Exploitation	1 112,8	1 051,7	3 259,5	3 175,3
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	16,2	2,3	32,8	12,1
Amortissement	327,1	308,9	969,5	949,5
Amortissement des actifs incorporels	80,5	98,3	256,1	278,9
	1 536,6	1 461,2	4 517,9	4 415,8
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	410,3	345,0	1 098,4	904,6
Autres (produits) charges, montant net	(3,2)	7,6	–	19,8
Coûts de financement	158,6	139,3	460,5	475,6
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	254,9	198,1	637,9	409,2
Impôts sur les bénéfices	97,2	83,0	204,7	129,9
Part des actionnaires sans contrôle	1,1	1,0	3,0	2,7
BÉNÉFICE NET	156,6	114,1	430,2	276,6
Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées	0,1	0,9	1,8	2,6
BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	156,5 \$	113,2 \$	428,4 \$	274,0 \$
BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (en dollars)				
– De base	0,44	0,32	1,20	0,79
– Dilué	0,43	0,32	1,19	0,78
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (en dollars)	0,15	0,15	0,45	0,45
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES ET D'ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION (en millions)				
– De base	355,7	350,1	354,4	348,5
– Dilué	361,8	353,2	356,7	350,8

TELUS Corporation

Bilans consolidés

(non vérifié) (en millions)	Au 30 septembre 2004	Au 31 décembre 2003 (retraité)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	622,2 \$	6,2 \$
Débiteurs	815,1	723,8
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	77,8	187,4
Stocks	84,7	123,5
Frais payés d'avance et autres	229,5	172,4
Tranche à court terme des impôts futurs	368,0	304,0
	2 197,3	1 517,3
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 623,3	7 764,3
Actifs incorporels amortissables	720,8	844,7
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 954,6	2 954,6
	11 298,7	11 563,6
Autres actifs		
Frais reportés	713,3	610,7
Impôts futurs	276,1	626,0
Placements	40,2	41,9
Écarts d'acquisition	3 117,7	3 118,0
	4 147,3	4 396,6
	17 643,3 \$	17 477,5 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 354,0 \$	1 294,5 \$
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	85,9	141,0
Dividendes à payer	53,4	53,5
Facturation par anticipation et dépôts de clients	485,5	445,0
Tranche à court terme de la dette à long terme	4,0	221,1
	1 982,8	2 155,1
Dette à long terme		
	6 514,0	6 609,8
Autres passifs à long terme		
	1 305,8	1 173,7
Impôts futurs		
	1 001,3	1 007,0
Part des actionnaires sans contrôle		
	10,9	10,7
Capitaux propres		
Option de conversion des débetures convertibles	8,8	8,8
Actions préférentielles et privilégiées	-	69,7
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	6 819,7	6 442,7
	6 828,5	6 521,2
	17 643,3 \$	17 477,5 \$

TELUS Corporation

États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 30 septembre (non vérifié) (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2004	2003 (retraité)	2004	2003 (retraité)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	156,6 \$	114,1 \$	430,2 \$	276,6 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	407,6	407,2	1 225,6	1 228,4
Impôts futurs	91,4	94,7	281,9	347,9
Rémunération à base d'actions	7,3	—	17,9	—
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	4,9	13,2	14,7	39,5
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(25,8)	(33,9)	(112,3)	(69,9)
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	6,4	(29,8)	(55,1)	(221,5)
Autres, montant net	(3,9)	2,6	13,7	37,5
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	202,7	281,6	107,7	85,5
Rentrées liées aux activités d'exploitation	847,2	849,7	1 924,3	1 724,0
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations	(319,8)	(304,0)	(975,6)	(817,3)
Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs	1,8	1,3	18,2	39,6
Autres	1,5	(5,1)	0,7	1,3
Sorties liées aux activités d'investissement	(316,5)	(307,8)	(956,7)	(776,4)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	27,0	20,6	70,8	61,7
Dividendes aux actionnaires	(45,5)	(41,6)	(136,1)	(130,2)
Paiement au rachat d'actions préférentielles et privilégiées	(37,0)	—	(72,8)	—
Émission de dette à long terme	—	56,0	37,8	365,4
Remboursements par anticipation et à l'échéance de la dette à long terme	(210,7)	(490,4)	(247,7)	(1 130,6)
Autres	—	(0,8)	(3,6)	(2,6)
Sorties liées aux activités de financement	(266,2)	(456,2)	(351,6)	(836,3)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	264,5	85,7	616,0	111,3
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	357,7	16,6	6,2	(9,0)
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	622,2 \$	102,3 \$	622,2 \$	102,3 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés)	(23,1) \$	(27,7) \$	(339,7) \$	(362,5) \$
Intérêts reçus	2,1 \$	13,7 \$	23,3 \$	15,0 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) reçus (versés)	11,8 \$	38,4 \$	197,4 \$	35,1 \$

TELUS Corporation

Information sectorielle

Trimestres terminés les
30 septembre
(en millions)

	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Produits externes	1 199,9 \$	1 186,3 \$	747,0 \$	619,9 \$	– \$	– \$	1 946,9 \$	1 806,2 \$
Produits intersectoriels	24,9	24,6	5,0	4,0	(29,9)	(28,6)	–	–
Total des produits d'exploitation	1 224,8	1 210,9	752,0	623,9	(29,9)	(28,6)	1 946,9	1 806,2
Charges d'exploitation	714,2	701,9	428,5	378,4	(29,9)	(28,6)	1 112,8	1 051,7
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	16,2	2,3	–	–	–	–	16,2	2,3
BAIIA ¹⁾	494,4 \$	506,7 \$	323,5 \$	245,5 \$	– \$	– \$	817,9 \$	752,2 \$
Total des dépenses en immobilisations	216,4 \$	208,9 \$	103,4 \$	95,1 \$	– \$	– \$	319,8 \$	304,0 \$
BAIIA moins le total des dépenses en immobilisations	278,0 \$	297,8 \$	220,1 \$	150,4 \$	– \$	– \$	498,1 \$	448,2 \$

Périodes de neuf mois
terminées les
30 septembre
(en millions)

	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Produits externes	3 560,0 \$	3 604,0 \$	2 056,3 \$	1 716,4 \$	– \$	– \$	5 616,3 \$	5 320,4 \$
Produits intersectoriels	72,0	71,4	15,2	11,6	(87,2)	(83,0)	–	–
Total des produits d'exploitation	3 632,0	3 675,4	2 071,5	1 728,0	(87,2)	(83,0)	5 616,3	5 320,4
Charges d'exploitation	2 132,7	2 155,7	1 214,0	1 102,6	(87,2)	(83,0)	3 259,5	3 175,3
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	32,8	12,1	–	–	–	–	32,8	12,1
BAIIA ¹⁾	1 466,5 \$	1 507,6 \$	857,5 \$	625,4 \$	– \$	– \$	2 324,0 \$	2 133,0 \$
Total des dépenses en immobilisations	743,5 \$	589,8 \$	232,1 \$	227,5 \$	– \$	– \$	975,6 \$	817,3 \$
BAIIA moins le total des dépenses en immobilisations	723,0 \$	917,8 \$	625,4 \$	397,9 \$	– \$	– \$	1 348,4 \$	1 315,7 \$

- 1) Selon la définition de la société, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a publié de l'information au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.